

20
25



*Ni forêt
usine,
ni forêt
musée*

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET FINANCIER



Rapport moral exercice 2025	4
01. Rappel de notre projet associatif	6
02. Synthèse 2025	8
Le suivi des membres	9
Les indicateurs de vie associative	9
Les indicateurs de suivi d'activités	10
03. Notre fonctionnement en réseau du local au national	12
Les étapes de la mise en réseau	13
04. Nos missions stratégiques	18
1. Partager et transmettre des pratiques respectueuses des forêts et des humain-es	19
Suivi d'activités 2025	19
Le réseau des formateur-ices	19
Les innovations pédagogiques	19
2. Accompagner l'émergence de filières forêts-bois locales, éthiques et solidaires	20
La dynamique des branches se consolide	20
Les ressources mises à disposition	20
L'atelier branches locales du RAF	21
Suite à l'AG, le projet d'organiser les 1 ^{ères} rencontres interprofessionnelles du RAF	24
Le RAF remporte un appel d'offre auprès de la boutique des sciences à Lyon pour accueillir une stagiaire « filières locales »	25
Un bilan de fin d'année pour se donner de l'élan collectivement !	26
3. Organiser et fédérer le réseau pour peser dans le débat	30
Vers une plateforme numérique à la hauteur du réseau	30
Les outils pour s'entraider et mutualiser !	32
Être visible, c'est exister dans le rapport de force	34
4. Faciliter l'accès au foncier forestier et la gestion collective de forêts	37
Avec notre fonds de dotation Forêts en Vie	37
Avec le projet de Bail Forestier Solidaire et Écologique	40
Avec les Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques® (GFCE®) et les structures d'acquisition collectives	49
05. Animer notre équipe et vie associative	50
Le conseil d'administration	51
L'équipe salariée	53
06. Rapport financier et comptable	56
Rapport financier 2025	57
Nos partenaires financiers	61
07. Comment nous soutenir ?	62

Un Conseil d'Administration en évolution

L'année 2025 a démarré avec une belle énergie au sein du Conseil d'Administration du RAF. Cette dynamique, issue d'une grande diversité de profils, a été une réelle force... mais également un défi. La richesse des parcours des administrateur-ices et la difficulté à se retrouver régulièrement en présentiel ont freiné la cohésion de groupe nécessaire à un fonctionnement fluide.

Le mandat 2024 - 2026, initialement composé de onze administrateur-ices, se poursuit aujourd'hui avec une équipe plus resserrée de quatre personnes actives. L'arrivée d'un nouvel administrateur pour la période 2025 - 2027 a permis de renforcer le groupe, qui compte désormais cinq membres investis et engagés.

Malgré des hauts et des bas, nous sommes loin des crises passées, et c'est déjà une victoire. Il reste bien sûr des marges de progression pour améliorer nos pratiques collectives et continuer à faire vivre la gouvernance du RAF.

Une équipe salariée renforcée et dynamique

L'année a également été marquée par l'arrivée de nouveaux visages au sein de l'équipe salariée, venus consolider les fondations du RAF. Depuis juin 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir, par ordre d'entrée en poste :

- Mélissa, responsable de la gestion administrative et comptable,
- Aurel, chargée de l'événement fédérateur et de la mise en réseau,
- Joris, chargé du foncier forestier.

Lucile a dû faire un pas de côté et est actuellement en arrêt maladie. Élise quant à elle, après avoir porté le projet de bail FSE, est partie vers de nouvelles aventures que nous lui souhaitons joyeuses et pleines de sens.

Grâce à cette équipe renforcée, le RAF s'est lancé cette année dans des projets d'envergure, toujours guidé par sa mission : offrir des alternatives forestières, humaines et sociales au service des territoires.

Des projets ambitieux et porteurs de sens

Parmi les initiatives marquantes de 2025 :

- Estelle a initié une refonte complète des outils numériques et de l'identité visuelle du RAF, dans la continuité des ateliers menés les années précédentes.
- Mélissa, sur base du travail accompli au sein de Forêt en Vie, a repris l'ensemble du suivi financier et comptable.
- Aurel, appuyée par Maëlle, a sillonné la France pour renforcer les liens avec nos interlocuteurs locaux et tisser de nouvelles connexions au sein du réseau.
- Maëlle a également contribué à la coordination de la première rencontre interprofessionnelle du RAF, un moment fort de l'année. Professionnel·les qui sont désormais visibles sur la nouvelle carte collaborative des acteur-ices des alternatives forestières.
- Joris, de son côté, a repris le suivi des Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques (GFCE) et s'attelle à la mise en œuvre du bail FSE et du cahier des clauses environnementales et sociales, tout en initiant la partie certificative.

Ces réussites n'auraient pas été possibles sans le soutien indéfectible de Madline qui a fourni, en plus de la coordination, un gros travail de structuration et de suivi opérationnel tant au niveau de l'équipe que des financements, et également sans le support renouvelé de nos financeurs qui malgré la crise passée ont renouvelé leur confiance et leur soutien au RAF et continuent d'accompagner nos actions.

Le Conseil d'Administration s'est, lui aussi, fortement impliqué dans ces démarches, qui ne représentent que la partie la plus visible d'une multitude d'actions menées au quotidien.

Et bien sûr, c'est grâce à vous, membres et sympathisant-es du RAF, que nous continuons à avancer : vos idées, votre énergie et votre fidélité forment le socle vivant de notre mouvement.

Perspectives et convictions

Plus que jamais, la nécessité de proposer des alternatives forestières se fait sentir. La forêt française, qu'elle soit métropolitaine ou ultramarine, se trouve aujourd'hui prise en étau entre, d'une part, les effets du changement climatique, dont les conséquences se multiplient à court, moyen et long terme et, d'autre part, une pression croissante sur la ressource bois, exploitée plus intensément, sur des cycles plus courts et avec des techniques plus impactantes pour les services écosystémiques.

Le RAF, hormis via ses partenariats avec Canopée, SOS Forêt France ou FERN, a peu de moyen de peser sur les décisions étatiques ou supra-étatique liées à la gestion et production sylvicole et ce d'autant plus lorsque ces injonctions sont massivement supportées par l'industrie lourde de la filière bois.

L'essentiel du travail du RAF est réalisé au niveau local pour déployer le plus largement possible différentes alternatives forestières permettant de privilégier la nature -dont fait partie l'humain- et non les bénéfices financiers à court terme.

Sans même parler de la création d'un GFCE® ou d'une mise à Bail FSE, un café-forêt sur le cycle long des forêts est déjà une alternative à la vision que veut nous imposer certaines personnes ou groupement de personnes. L'équipe et le CA peuvent aider à créer une boîte à outils et à la diffuser mais sans les membres et les sympathisant-es du réseau rien n'est possible. C'est vous qui connaissez vos territoires, qui avez les relais associatifs et/ou politiques et qui pouvez mobiliser sur l'ensemble des problématiques forestières locale. Cette assemblée générale est représentative de l'impulsion que le RAF national souhaite donner vers une plus grande autonomie des structures locales formelles et informelles tout en restant un centre d'appui à toutes ces initiatives. Ce qui nous permettra de nous maintenir vivant et d'aller de l'avant est justement cette faculté à faire réseau.

Dans ce contexte, le RAF revendique haut et fort son rôle d'acteur engagé pour une forêt vivante, ni musée, ni usine. Continuons ensemble à inventer et faire vivre ces alternatives qui donnent sens à notre action collective.

En conclusion

2025 a été une année de transitions, d'efforts et d'apprentissages. Malgré les difficultés, elle témoigne d'une belle résilience et d'un engagement intact. Le RAF poursuit sa route, fidèle à ses valeurs, confiant dans sa capacité à fédérer et à inspirer.

Yannick Biloque
pour le Conseil d'Administration



© Maelle Valfort

01

*Rappel de notre
projet associatif*

Le RAF porte une **vision** de la forêt en tant qu'organisme vivant, qui joue un rôle irremplaçable pour l'équilibre de la biodiversité, des sols, de l'eau, de l'air et du climat. La forêt représente **un bien commun** (Manifeste de Tronçais).

En tant que réseau national, **la raison d'être du RAF est de développer et fédérer des alternatives solidaires, citoyennes et écologiques** pour répondre à la dégradation des écosystèmes et à la précarisation des conditions de travail en forêt.

Les enjeux forestiers étant étroitement liés à la problématique climatique globale, et l'industrialisation des forêts étant de plus en plus délétère pour les territoires et les paysages, la mobilisation citoyenne autour des forêts grossit d'année en année, engendrant la création de plus en plus nombreuses de structures dédiées à la préservation des forêts. Néanmoins, à l'échelle du territoire métropolitain, **le RAF reste le seul acteur associatif national qui représente des dizaines d'initiatives locales ancrées dans les territoires.**

A ce titre, le RAF déploie **4 missions stratégiques** pour préserver des forêts vivantes tout en récoltant et en valorisant le bois dans des filières locales, éthiques et solidaires :

- 1 Partager et transmettre **des pratiques respectueuses** des forêts et des humains-es
- 2 Accompagner l'émergence **de filières forêts-bois locales, éthiques et solidaires**
- 3 Organiser et fédérer le réseau pour **peser dans le débat**
- 4 Faciliter l'accès au foncier forestier et la gestion collective de forêts par la création **des communs forestiers**

À moyen terme, le RAF vise une présence des alternatives forestières dans toutes les régions du territoire et souhaite mobiliser la force du réseau pour peser sur les orientations nationales et les politiques publiques en leur faveur.



Le Manifeste de Tronçais

Notre projet associatif



Ce qui nous relie et nous identifie



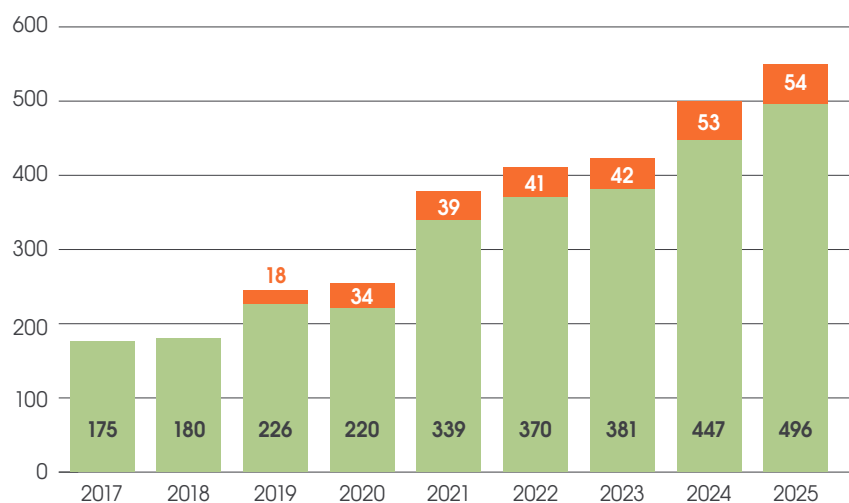


LE SUIVI DES MEMBRES

● Personnes morales
● Membres

550
membres en
2025 (adhérent-es
et donateur.ices)

dont
54
personnes
morales*



*Personnes morales : associations, groupements forestiers, entreprises de l'économie sociale et solidaire

LES INDICATEURS DE VIE ASSOCIATIVE

Vie associative et structure	2023	2024	2025	Évolution N-1*
Budget annuel	336 582 €	359 296 €	456 029 €	+ 27 %
Résultat de l'exercice	-14 696 €	13 199 €	13 199 €	0 %
Nombre de membres au CA	8 > 5	11 > 8	9 > 6	
Nombre de salarié-es	6	6	9	+ 50 %
Nombre d'ETP (RAF et Forêts en vie)	4,38	4,63	7,69	+ 66 %
Nombre de partenaires financiers	8	10	12	+ 20 %
Montant du mécénat	147 000 €	204 000 €	303 000 €	+ 49 %
Montant des adhésions	9 328 €	7 856 €	9 343 €	+ 19 %
Montant des dons collectés (via HelloAsso, Lilo, collecte...)	5 020 €	13 504 €	10 191 €	- 25 %
Nombre de branches locales	8	13	14	+ 8 %

*Voir chapitre 06 « Rapport financier et comptable » pour avoir le détail du rapport financier et comptable 2025

LES INDICATEURS DE SUIVI D'ACTIVITÉS

Nos chiffres clés 2025 par missions

#1

Partager et transmettre des pratiques respectueuses des forêts et des humain-es	2025	Évolution N-1
Nombre de formations organisées par le RAF dont 2 nouveaux modules	9	- 10%
Nombre de participant-es	80	- 8%
Nombre de formateur-ices du réseau mobilisé-es	15	=
Taux de satisfaction	93,5%	+ 0,5 points
Taux de féminisation	39%	- 7 points

#2

Accompagner l'émergence de filières forêts-bois locales, éthiques et solidaires	2025	Évolution N-1
Nombre de branches locales	14	+ 7%
Nombre de structures collectives mises en lien (carte interactive)	112	+ 20%
Nombre de rencontres régionales inter-branches	1	1 vs 2

#3

Organiser et fédérer le réseau pour peser dans le débat	2025	Évolution N-1
Nombre de sympathisant-es (abonné-es Raffut)	+ 500	+ 8%
Nombre d'adhérent-es dont structures morales	554 54	+ 18% + 26%
Nombre d'abonné-es à la page entreprise LinkedIn	> 1 000	+ 120%
Taux d'ouverture emails (RAF + FEV)	52 %	+ 24%
Nombre de newsletters envoyées	> 10	+ 67%
Nombre de mentions du RAF dans les médias	> 30	+ 43%
Nombre d'évènements organisés par le réseau	300	—
Nombre de petites annonces publiées sur le site	87	- 22%

#4

Favoriser l'acquisition et la gestion collective du foncier forestier	2025	Évolution N-1
Nombre d'hectares achetés par Forêts en Vie	62	+ 15%
Nombre de porteur-ses de projets Forêts en Vie	30	+ 50%
Journée Partenaires de présentation du Bail Forestier Solidaire et Écologique	1 rencontre - 40 invité-es	Nouveau !
Webinaires et conférences pour présenter le Bail Forestier Solidaire et Écologique	4	Nouveau !

03

*Notre fonctionnement
en réseau du local
au national*



LES ÉTAPES DE LA MISE EN RÉSEAU

La montée en puissance des alternatives forestières

2019

Lors de l'atelier « Réinventer le RAF », les adhérent-es imaginent un maillon territorial appelé « **branche locale** » : une porte d'entrée du RAF sur un territoire pour répondre à la montée en puissance des alternatives forestières partout en France.



Qu'est-ce qu'une branche locale ?

*Sur un territoire défini, une **branche locale** du RAF est une structure collective adhérente au RAF, identifiée comme un relais local qui rassemble les acteur-ices des alternatives forestières partageant les valeurs de la Charte pour des forêts vivantes : associations, collectifs, GFCE, SCOP... mais aussi citoyen-nes et professionnel-les engagé-es. Les branches locales participent à un fonctionnement réseau du local au national.*



Définition d'une branche aussi disponible sur notre site dans la rubrique "Qu'est-ce qu'une branche locale"



© Nathalie Naulet

2022

Suite à un appel lancé auprès des adhérent-es, **les premières branches locales se structurent** et apparaissent sur la carte en ligne des initiatives collectives du RAF.

Leur déploiement s'accompagne de nombreuses remontrées de questions : *Quelle place pour les branches locales dans la gouvernance du RAF ? Qui adhère à qui entre l'échelle locale et nationale ? Comment on se compte entre acteur-ices des alternatives forestières ? Comment se mutualisent et se renforcent les moyens humains et financiers ? Comment on crée et on partage des choses en commun ? Quelles échelles de territoires sont les plus pertinentes pour animer une branche locale ?* La liste est longue et regroupe près d'une cinquantaine de questions stratégiques auxquelles seule l'équipe de salariées et d'administrateur-ices du RAF ne peut répondre. La perspective de définir avec nos adhérent-es un fonctionnement en réseau fait son chemin.

2024

Les adhérent-es du RAF choisissent de donner la priorité parmi les actions du RAF à **la structuration de ce fonctionnement en réseau** du local au national en s'appuyant sur les branches locales pour faciliter l'articulation entre différentes échelles de territoire.

Une étude pour s'inspirer des différents types de fonctionnement en réseau

2025

Le RAF missionne Ludivine Pilu en tant que prestataire pour réaliser **une étude des différents types de fonctionnement en réseau.**

Les objectifs sont

- ✓ **De s'inspirer** de fonctionnements existant dans d'autres réseaux de l'ESS
- ✓ **D'analyser** ces fonctionnements avec la perspective de les appliquer aux alternatives forestières
- ✓ **Apporter** une matière première au futur groupe de travail qui réfléchira à la structuration en réseau

Les réseaux nationaux à l'étude sont :



Extrait de la synthèse de Ludivine Pilu pour illustrer l'étude réseau

L'écosystème RAF :

- ▶ *Le fonctionnement en réseau peut se comparer à un écosystème à part entière où ses différentes composantes sont re-liées les unes aux autres. Il nous faut définir les rôles et le cadre pour chaque être vivant au sein de cette communauté afin que celle-ci soit fonctionnelle. Pour mettre en lumière ces rôles, cinq axes de recherches ont été approfondis : **identité du réseau, échelle et territoires d'action, animation du réseau ; pouvoirs et cadre commun ; adhésions ;***
- ▶ *L'envergure et la forme de cet écosystème appelé réseau dépend aussi des choix politiques et stratégiques à définir en amont ;*
- ▶ *La diversité et la variété des espèces renforcent l'équilibre de l'écosystème. Veillons à rester ouvert au sein du réseau et à s'inspirer des recherches existantes voire se faire accompagner dans ce travail de changement d'échelle. »*

Les résultats de cette étude d'une cinquantaine de pages sont présentés aux adhérent-es lors de webinaire. Ils font également l'objet d'une synthèse réalisée par l'autrice.

Liens vers les documents de l'étude comparative réseaux



Webinaire du 6 novembre 2025 (version vidéo)



Webinaire **support de présentation**



Synthèse de l'étude

À retrouver sur notre site :

www.alternativesforestieres.org/-Notre-structuration-en-reseau-

Le projet d'organiser un grand « évènement fédérateur » pour acter des fonctionnements en réseau du local au national

2025

Suite à cette étude, le RAF projette d'organiser en 2026 un grand « évènement fédérateur » pour acter son fonctionnement en réseau. Cet évènement est pensé comme un temps de rassemblement démocratique, avec celles et ceux qui font vivre les alternatives forestières pour définir ensemble un cadre légitime et des positionnements politiques communs pour déployer des filières forêts-bois locales, éthiques et solidaires partout en France dans une logique de réseau, du local au national. Cet évènement « fédérateur », baptisé **le Grand Raffut**, aura lieu le 29-30 mai 2026 et avant l'AG, à Maillet dans l'Allier. Il marquera le lancement d'un processus itératif au cours lequel le fonctionnement en réseau sera ajusté sur plusieurs années suivant les retours des membres.



Le Grand Raffut aura lieu le 29-30 mai 2026, à Maillet dans l'Allier.

La mise en réseau : le thème central de l'AG du RAF 2025

2025

La structuration en réseau du local au national va avoir une influence sur la façon dont le RAF porte l'ensemble de ses missions. L'avancée de la réflexion et l'étude de Ludivine Pilu sont présentées aux adhérent·es lors de l'Assemblée Générale 2025 et la demi-journée dédiée aux « branches locales » qui la précède. Ces présentations formelles en plénière amorcent **des temps de travail en petits groupes** visant à imaginer concrètement les changements que pourraient opérer la structuration en réseau : répartition de financements, communication mais aussi utopies concrètes. Ce dernier atelier invite les adhérent·es à se questionner sur ce que le RAF leur apporte maintenant, ce qu'elles apportent au RAF, et comment se projeter dans 10 ans dans un fonctionnement en réseau désirable, peut-être sans pétrole, avec un accès limité aux outils numériques.



*L'utopie est à l'horizon...
Je fais deux pas en avant,
Elle s'éloigne de deux pas,
J'avance de dix pas
et l'horizon s'enfuit
dix pas plus loin,
J'aurais beau avancer,
jamais je ne l'atteindrai,
A quoi sert l'utopie ?
Elle sert à cela : à avancer.»*
Eduardo Galeano

© Estelle Delage

Quelques extraits des récits d'utopie élaborés en sous-groupes

« Dans 10 ans, il y aurait des cabanes en forêt dans lesquelles se retrouveraient les professionnel·les et les citoyen·nes pour échanger autour d'une bonne restauration forestière. (...) Une foire forestière nationale alternative géante serait organisée chaque année avec différents corps de métiers, faisant la promotion de la Charte pour les forêts vivantes. On repartirait dans nos territoires avec de nouvelles idées et la force et l'énergie de continuer d'œuvrer collectivement ensemble. »

« Dans 10 ans, il y aurait 2 salarié·es par région, travaillant dans les locaux d'une entreprise adhérente au réseau. Les infos, la matière, les savoir-faire se transmettraient de voyageur·se en voyageur·se.

Des rencontres locales et régionales plus nombreuses seraient organisées au cœur des territoires. (...) On organiserait une AG nationale tous les 10 ans. Il y aurait un système de troc «RAF» (matière, main d'œuvre, graines, savoir-faire, savoir-être) ... une sorte de bon coin du RAF, avec un service de remplacement pour les professionnel·les comme en agriculture. (...) Les CA du RAF ont lieu chez un·e membre adhérent·e. Des pôles de recherche seraient financés par de la captation sur le troc. Il faut imaginer des petits RAF partout en France pour faire un grand RAF utopique. »

« Dans 10 ans, on ne chercherait pas à gérer une pénurie de ressource (pétrole), mais composer avec l'abondance des

ressources disponibles (ex : plein de pétrole qu'on n'utilise pas) et on s'auto-nommerait par rapport aux ressources financières du capital. (...) Les rencontres du réseau ne seraient plus centrées sur la politique, mais plutôt sur un aspect culturel. Les rencontres dureraient deux semaines avec un chantier collectif pour aider le lieu d'accueil, associé à un évènement festif. Des gens convergeraient à cheval ou à vélo... par tous moyens de transport doux. (...) Il serait fortement recommandé de faire un compagnonnage d'un an pour découvrir de nombreuses alternatives forestières partout en France. (...) Il y aurait encore des pelles araignées dans les pentes et des abatteuses, mais cela est vu par la population comme les stigmates d'un vieux modèle en train de s'essouffler. »

Le lancement d'un groupe de travail qui élabore des propositions concrètes pour fonctionner en réseau

2025

En septembre 2025, Aurel Roussary rejoint l'équipe salariée du RAF en tant que chargée de mission pour organiser cet évènement « réseau ».

Aurel anime un groupe de travail avec des adhérent-es dont l'objectif est d'élaborer des propositions concrètes à soumettre au vote à l'ensemble adhérent-es du RAF lors de l'évènement en 2026. La validation des propositions de fonctionnement aboutira à la publication d'un manifeste accessible à tous-tes : une feuille de route pour se donner des directions communes pour les prochaines années.

En Octobre 2025, le RAF lance officiellement l'appel à participation au Groupe de Travail "Mise en réseau", premier jalon de ce processus de co-construction avec les adhérent-es. Ce GT travaillera autour de cinq thématiques structurantes lors de temps de webinaire, de séances en visio et de 4 ateliers thématiques itinérants d'une journée en présentiel.



La validation des propositions de fonctionnement aboutira à la publication d'un manifeste accessible à tous-tes

Les thématiques

5 ateliers pour embrasser toutes les questions posées par les acteur-ices locaux et par l'exploration d'autres modèles et expériences

La biodiversité des membres du réseau	L'architecture du réseau	Processus de décision et représentativité des membres	Outils de mutualisation, de partage et de communication	Circulation des moyens humains et financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les membres ? • Quels sont les besoins ? • Quelles sont les missions ? • Qui sont nos alliés ? • Quels engagements réciproques ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle forme de réseau pour que chaque membre trouve sa place et se situe par rapport aux autres ? • Quelle structuration des BL ? • Quelles fonctions d'animation ? Portées par le RAF ? 	<ul style="list-style-type: none"> • La collégialité pour diffuser le pouvoir ? • Quel poids a un membre individuel ? • Personne morale ? • Une Branche locale ? • Quels sont les différents niveaux de décision, quelles modalités ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Acter la solidarité oui, mais quels outils concrets ? • Comment on communique à l'échelle locale, nationale ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Un « nœud » du réseau qui réceptionne et redistribue des financements ? • Quelles modalités d'adhésion au sein du réseau ?




Les 3 temps de lancement de l'automne 2025

2025

23 et 24 octobre

2 visios d'organisation collective pour cadrer la méthode et les étapes de travail.

 **Trame des échanges**
comme si vous y étiez !

6 novembre 2025

Un webinaire inspirant avec Ludivine Pilu (autrice du rapport et administratrice du RAF) sur les modèles d'organisation en réseau : Terre de Liens, Atelier Paysan, France Nature Environnement, etc. (cf. ci-dessus).

3 décembre 2025

Webinaire "Le RAF pour qui et avec qui agissons-nous ?"

Il avait pour objet la présentation du travail en cours au sein de l'équipe CA/salariée sur le projet politique&associatif et le résultat d'un travail mené par Estelle Delage (responsable communication) auprès des membres du RAF pour poser leurs motivations, besoins et freins.

La matière est issue d'une récolte menée auprès des publics du RAF depuis le second trimestre 2025 sous différents formats : ateliers en sous-groupe, interviews dédiées, questionnaires en ligne, atelier lors de l'AG 2025... afin d'accompagner le travail sur le projet associatif et le projet de refonte des outils numériques.

43

Inscrit-es aux visios de lancement

47

Inscrit-es au Webinaire

71

Personnes ayant manifesté leur intérêt



Vidéo
du 3 décembre
2025

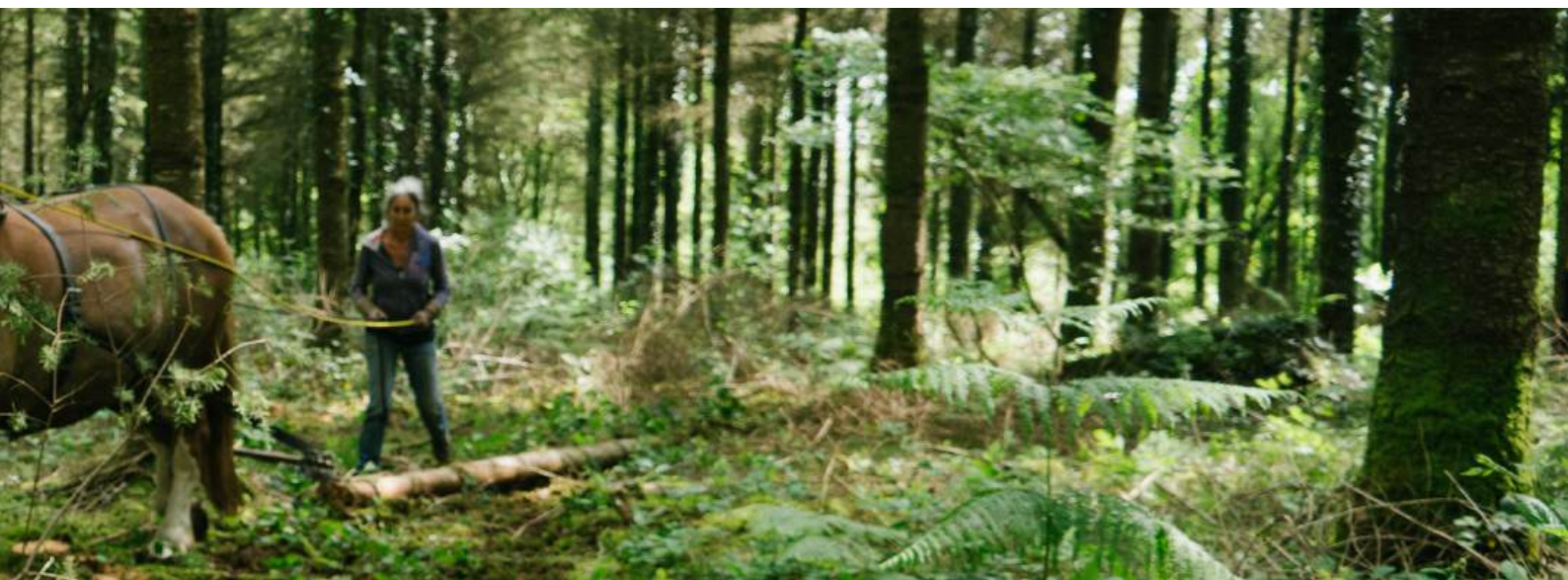


**Support de
présentation**

À retrouver sur notre site :

www.alternativesforestieres.org/-Notre-structuration-en-reseau-

Les prochaines étapes seront **les ateliers thématiques itinérants** une fois par mois jusqu'au **Grand Raffut** du 29-31 mai 2026 (janvier dans le Lot, février dans le Morbihan, mars à Paris et avril dans le Centre-Est).





04

*Nos missions
stratégiques*

1

Partager et transmettre des pratiques respectueuses des forêts et des humain·es

Notre offre de formation propose une découverte des métiers de la filière forêt-bois, en cohérence avec les valeurs de la Charte pour des forêts vivantes.

SUIVI D'ACTIVITÉ 2025

Sur 2025, 9 formations au total ont été organisées par le RAF.

80

participant·es

15

formateur·ices mobilisé·es

93,5%

taux de satisfaction

39%

taux de féminisation

Source : Bilan formation du RAF 2025

LE RÉSEAU DES FORMATEUR·ICES

Une dynamique de transmission autour des formateur·ices en traction animale, portage et débardage à cheval est mise en place entre le formateur historique (qui prend sa retraite), et une nouvelle génération de formateur·ices.



© Ludivine Pilu

LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES



Un nouveau module "Intégrer le débardage à cheval dans la gestion écologique des forêts" a été conçu et testé avec succès.



Un nouveau module "Découverte de quelques pratiques de Charpente selon Philibert Delorme", qui permet notamment l'utilisation de bois courbes et courts en charpente et donc la valorisation des bois locaux, a été conçu mais n'a pas encore été testé (en recherche de financements).

2

Accompagner l'émergence de filières forêts-bois locales, éthiques et solidaires



© Ludivine Pitu

LA DYNAMIQUE DES BRANCHES SE CONSOLIDE

Le RAF cherche à faire pousser les branches locales du RAF pour voir fleurir une diversité d'alternatives forestières et des filières locales et éthiques partout partout ! Fin 2025, le RAF compte 14 branches locales, auxquelles s'ajoute 2 autres en cours de structuration. Avant de stimuler l'essaimage des branches locales, le RAF souhaite clarifier son fonctionnement en réseau. De ce fait, l'équipe salariée concentre davantage son énergie à concrétiser l'organisation du Grand Raffut en 2026 et accompagner les branches locales existantes plutôt que de favoriser l'émergence de nouvelles branches. Les 14 branches sont à différents stades de maturité : certaines peuvent s'appuyer sur un réseau d'alternatives forestières bien ancré depuis plusieurs années et se consacrent alors au maillage d'une filière bois, d'autres branches sont portées par de jeunes collectifs assez isolés sur leur territoire qui ont plutôt pour ambition de faire découvrir autour d'eux les enjeux forestiers.

LES RESSOURCES MISES À DISPOSITION

En février 2025, le RAF édite un livret imprimable « Qu'est-ce qu'une branche locale ? ». Il explicite notamment les engagements pris par les branches et le RAF, les différentes étapes pour devenir branche locale, les missions des branches ou encore le projet de définition de notre fonctionnement en réseau du local au national.

Ce livret est disponible avec d'autres ressources sur la plateforme en ligne dédiée aux branches locales qui a été alimentée tout au long de l'année 2025.

L'ATELIER BRANCHES LOCALES DU RAF

L'AG 2025 est accueillie par la branche locale Brocéliande-Porhoët. Une demi-journée est dédiée aux branches locales avec l'objectif d'amorcer la réflexion sur la structuration du RAF en réseau.

Deux ateliers sont proposés en parallèle :

Outils numériques pour fonctionner en réseau

L'enjeu est de préparer la refonte de tout le paysage numérique du RAF (site, base de données, outils collaboratifs...) en prenant en compte les besoins des membres et branches locales. Il s'agit d'imaginer des outils qui seront réellement pris en main par nos membres.

L'atelier a donné lieu à un rappel de l'historique et à un état des lieux du projet :

- **2023** : décision de refondre le site internet prise par le CA
- **2024** : questionnaire sur les besoins auprès des BL, analyse de réponses et pistes de recommandation. La conclusion : le besoin n'est pas seulement celui d'une refonte de site mais la mise en place d'une plateforme au service de notre structuration en réseau du local au national comprenant un site, des outils collaboratifs, une base de données, d'une cartographie plus fine des acteur·ices, et une marque réseau... !
- **2025** : rédaction de l'expression de besoin, création d'un appel d'offres, identification & sélection des prestataires dans un esprit de sobriété et d'éthique numériques, préparation et animation d'ateliers participatifs pour définir les utilisateur·ices et les outils "réseau" : équipe, CA, partenaires & les BL ; celles qui le souhaitent sont invitées à y participer ou à répondre à un questionnaire en ligne.

Pendant l'atelier, les BL doivent répertorier leurs outils actuels en lien avec 7 usages identifiés afin de partager leurs freins et leurs besoins :

- Communiquer vers l'extérieur
- Communiquer vers l'intérieur
- Collecter les informations
- Gérer la vie de l'asso
- Archiver, consulter, partager des fichiers
- Créer et éditer du contenu
- Autre



Répartition des financements dans un réseau

Le RAF se structure, comment ne pas tomber dans la logique classique des appels à projet ? Après un bref exposé de comment les structures étudiées dans l'étude « réseau » font circuler leurs financements, de petits groupes sont invités à imaginer comment ils redistribueraient 100 000 € attribués par le RAF à destination de l'ensemble des branches locales. Qu'est-ce qu'on choisit de financer ? Comment on choisit ? Pour qui ? Comment ça nourrit l'ensemble du réseau ?

Deux idées fortes sont ressorties : utiliser cette somme d'argent pour que le RAF puisse animer l'inter-branches et accompagner de façon personnalisée les branches locales ; et pour que les branches locales puissent porter des projets en commun (exemple : mutualiser du matériel, des formations, l'organisation d'événements...). Que cette somme bénéficie à l'ensemble des branches ou ponctuellement à une seule branche, toutes les branches devraient s'engager à participer à la distribution des financements.

Un temps de partage d'expérience est proposé sur la base de quelques phrases accrocheuses élaborée suite au bilan de fin d'année 2024 :

« Vous roulez à quoi ? »

(modèle économique ; besoin ou non de financements ; type de besoins à financer)

« Laissez parler les p'tits papiers ! »

(documents formalisés type statuts ; fiscalité ; assurance ; supports de communications ; charte de fonctionnement interne ; gouvernance...)

« Mais qu'est-ce que vous faites ? »

(activités lucratives et/ou non lucratives ; participation à des luttes locales ; types d'interventions en forêt ; matériel utilisé...)

« Mais vous êtes qui ? »

(maturité de la branche ; membres ; partenaires ; système d'adhésions...)

Les branches locales choisissent de s'attraper collectivement des problématiques qui mettent en jeu la communication externe ; la capacité à rassembler des membres sur son territoire et maintenir une dynamique ; la posture à adopter en tant que représentant-e d'une branche locale, notamment vis-à-vis des mouvements de luttes forestières ; la place des professionnel·les de la forêt et du bois au sein du réseau. Parmi les choses concrètes qui ont émergé lors de ce temps d'échange de pratiques, il y a par exemple la création d'une liste d'entraide filieres-locales@alternativesforestieres.org.

A la suite de la demi-journée dédiée aux branches locales et suite à l'AG formelle, les adhérent·es du RAF qui le souhaitent sont invité·es à faire le récit en 5 minutes d'une alternatives forestières qu'elles portent. Suivant une logique de l'arbre à la poutre, 13 adhérent·es prennent la parole les un·es à la suite des autres :

De la forêt...

Christophe (86), bûcheron indépendant : réalité économique d'un bûcheron grume & d'un bûcheron chauffage

« Si vous payez un stère moins de 100€ c'est que quelqu'un a été maltraité quelque part dans la chaîne. Ça fait 5 centimes du kwh, c'est 2 fois moins que le gaz et 4 fois moins que l'électricité. J'ai créé mon entreprise et je suis payé au rendement sur le volume de bois abattu. Actuellement dans le Poitou je gagne 13€ par m³ de bois de chauffage en longueur de 2m bord de route. J'arrive à faire 20 stères par jour (gros rendement, gros engagement physique), ce qui représente 200€ de Chiffre d'affaire par jour, soit la moitié du Chiffre d'affaires / jour d'un charpentier. (...) Tout ça pour dire qu'il faudrait rémunérer la part du travailleur, plutôt que la part du capital (propriétaire du bois). Et arrêter de payer les bûcherons au rendement ! »

Yann et Valentin (56), association Sylv'n co, branche locale Brocéliande-Porhoët : une AMAP Bois bûche en Bretagne

« Le projet d'AMAP bois-bûche a été imaginé suite aux premières rencontres Grand Ouest des alternatives forestières en 2021. C'est suite aux 2èmes rencontres organisées en 2024 que le projet va se concrétiser. (...) L'objectif de cette AMAP était de payer le bûcheron à l'heure sur le bucheronnage, billonnage et débardage, puis les membres de l'AMAP prennent en charge la suite. (...) Une super rencontre et collaboration entre citoyen·nes et professionnel·les ! »

Clarisse et Maxime (national), association Forester Groupé-es : formation itinérante de bûcheronnage

« Après un premier bilan positif après 5 sessions de 10 jours de formation dans 5 massifs forestiers différents, accueillies par des membres du RAF. (...) Désormais, comment faire des ponts avec des CFPPA ou autre Organismes de Formation pour que les personnes formées ainsi puisse avoir des équivalences et s'installer en tant que professionnel·les ? »

Marion (81), association Envol Vert : Le GFCE Les Hauts Bois lancé par une association

« Après 2 ans de réunion pour faire émerger le projet, le GFCE a acquis 4,5 hectares de projet en 2024. La dernière AG rassemblait 49 personnes. L'objectif est d'accueillir en forêt des chantier-école, des marteloscope, des actions d'éducation à l'environnement... On donne la possibilité à des personnes d'être "sympactif-ves" si elles veulent participer à ces temps pédagogiques sans devenir sociétaires. L'association Envol vert devient un membre parmi d'autre ; et un membre ne peut pas avoir plus de 20% des part pour limiter les prises de pouvoir. »

... à la scierie...

Copo et Matteo (39), SCOP Scierie de la Joux : lancement d'une scierie coopérative dans le Jura

« C'est difficile de recruter des associé-es motivé-es pour bosser en scierie. C'est un métier très dur physiquement et psychologiquement : investissements énormes, grosse pression sur les épaules, décisions prises trop souvent dans l'urgence... Par exemple on décide à 22h qu'on va aller chercher un grumier en Normandie pour 20 000€ le lendemain. »

Marie et Jesse (75), branche locale Ile-de-France : une scierie mobile démontable en bois

« La scierie est le maillon manquant dans la filière alternative, ce qui génère un captage par l'industrie. La scierie permet de rejoindre les acteurs du bois et ceux de la forêt. La scierie mobile démontable nous permettra de mieux valoriser des bois urbains, issus de parcs, de jardins ou de haies. On souhaite que ce soit un outil pédagogique en proposant des démonstrations. »

... vers des filières forêt-bois locales et éthiques.

Nolig (44), La Coopérative bocagère, association Abracadabois et collectif Brute : des structures complémentaires pour faire filière autrement

« La coopérative bocagère s'inspire des critères d'intervention en forêt et des fonctionnements collectifs qui ont émergé dans le contexte de la lutte anti-aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Elle regroupe 7 associé-es dont 3 responsables d'activités (travaux forestiers, élagage, approvisionnement ; sciage ; charpente). Les critères éthiques sont très importants : égalité de salaires, partage des décisions à 7, bucheron·nes mieux payé·es que si elles travaillaient à la tâche, approvisionnement bois exclusivement issus de forêts gérées en SMCC... »

Kathleen (18), ancienne salariée du PNR des Alpilles en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Filière locale pin d'Alep

« Le PNR a voulu mettre en place une stratégie forêt d'adaptation aux changements climatiques et face aux risques incendie. (...) Historiquement, ces forêts ne sont pas accompagnées en sylviculture de bois d'œuvre, ce sont de jeunes forêts avec des bois courts et courbés. Un projet expérimental a été lancé pendant un an pour voir le potentiel de valorisation de cette ressource. Cela été l'occasion de mener une trentaine d'entretiens et des visites de terrain avec toutes les communes du territoire permettant de sensibiliser les élu·es à la forêt et la construction en bois local. Cette démarche a abouti à un grand atelier avec des élu·es, des propriétaires, des forestier·es, des artisan·es et des architectes pour décliner un plan d'action. Malheureusement, il n'y a pas eu les financements pour pérenniser le poste d'animation de cette nouvelle filière. »

Camille (71), association Plein d'Essences, branche locale Clunisois :
 Pour des forêts vivantes une filière bois locale et juste

« *Plein d'essences, c'est beaucoup de questions sur la notion de filière (...) C'est le cycle infernal et très joyeux qui donne lieu à des heures de réunions, mais aussi des expérimentations et de multiples tentatives à travers une organisation horizontale, flexible et collégiale. (...) On a réalisé des chantiers-test, avec bûcheronnage à pied, en sylviculture douce et débardage en traction animale. C'était l'occasion de continuer de se former et d'expérimenter. Sur les 5 chantiers forestiers réalisés, chacun avait un modèle économique différent mais l'ambition était constante de rémunérer tout le monde de manière égale, qu'elle fasse de la gestion, du bûcheronnage, du débardage, du sciage ou de la coordination de chantier. »*

Après ce temps de parole en plénière, les adhérent-es sont invité-es à participer à d'autres ateliers sur le thème de la mise en réseau.

SUITE À L'AG, LE PROJET D'ORGANISER LES 1^{ÈRES} RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DU RAF

Après la clôture de l'AG, les adhérent-es peuvent initier des temps de discussion libre. Un professionnel du réseau propose le thème « Qu'est-ce que le RAF peut faire pour les pro ? », regroupant une dizaine de personnes. Une proposition collective émerge : poursuivre les échanges et organiser les 1^{ères} rencontres interprofessionnelles du RAF.

Parmi ce groupe d'adhérent-es, 2 d'entre elleux avait participé au "Club de recherche filières locales", actif au sein du RAF de 2022 à 2024, lui aussi initié à la suite d'une AG. Le "Club de recherche" était animé uniquement par un groupe de bénévoles, par manque de moyens humains côté équipe salariée. Il s'était réuni plusieurs fois en visio, avait animé un atelier lors de l'Assemblée pour des forêts vivantes en 2024 et s'était retrouvé lors d'un séminaire pour organiser des rencontres nationales dédiées aux filières locales alternatives en 2024. Ce projet n'avait pas pu se concrétiser car le RAF dû faire face à plusieurs difficultés d'ordre structurelles. Le projet des rencontres interprofessionnelles s'inscrit dans la continuité du "Club de recherche filières locales". Cependant, pour cette 1^{ère} édition, l'évènement ne sera pas ouvert aux citoyen-nés engagé-es : allié-es que l'on sait pourtant indispensables aux professionnel-les pour animer des filières locales alternatives.

En septembre 2025, une salariée du RAF rejoint le groupe de travail formé par des adhérent-es à la suite de l'AG pour co-organiser l'évènement. Les rencontres interprofessionnelles sont prévues les 14 et 15 mars 2026 dans l'Aveyron et pourront accueillir une cinquantaine de personnes. Les métiers de la forêt et des 1^{ères} transformation (sciage...) seront privilégiés par rapport aux métiers des 2^{èmes} transformations (charpente, menuiserie...).

Les objectifs de l'évènement, en lien avec les actions du RAF et dans une démarche d'éducation populaire, sont de :

- Permettre la rencontre entre professionnel-les engagé-es qui peuvent se sentir seul-es face à un secteur composé de peu d'alternatives
- Diffuser la Charte pour des forêts vivantes auprès des professionnel-les de la forêt et du bois, la confronter aux réalités de terrain des métiers et imaginer des paliers pour la rendre atteignable
- Lever les blocages éventuels liés à l'implication des professionnel-les des filières locales au sein du RAF et réfléchir à la place des professionnel-les au sein du réseau (représentativité).
- Partager des réussites pour se donner de l'élan et penser l'entraide (mutualisation de matériel, de formations, de connaissances...).



Les rencontres interprofessionnelles sont prévues les 14 et 15 mars 2026 dans l'Aveyron

LE RAF REMPORTE UN APPEL D'OFFRE AUPRÈS DE LA BOUTIQUE DES SCIENCES À LYON POUR ACCUEILLIR UNE STAGIAIRE « FILIÈRES LOCALES »

En avril 2025, le RAF répond à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par **la Boutique des Sciences de l'Université de Lyon** qui connecte le milieu de la recherche et la société civile. La Boutique des sciences permet ainsi à des associations de bénéficier de l'expertise d'une équipe universitaire pour consolider leurs actions, d'évaluer l'impact ou d'expérimenter des approches innovantes.

En juin 2024, le RAF est sélectionné par le conseil scientifique de la Boutique des Sciences qui accompagnera méthodologiquement et financièrement l'association sous la forme d'un **stage recherche de Master 2 d'une durée de 6 mois**.

Le stage de recherche proposé par le RAF est intitulé *"Vers plus de soutenabilité humaine pour les alternatives forestières : explorer les conditions de travail, le partage de la richesse et les réorganisations des filières bois"*. L'objectif est d'élaborer une méthodologie de recueil de données qualitatives et quantitatives en vue d'alimenter un futur plaidoyer en faveur d'une juste répartition de la valeur ajoutée dans les filières forêts-bois alternatives.

Le RAF reçoit 9 candidatures "valables" et invite 4 étudiant-es à passer un entretien en présentiel à Lyon avec un référent de la Boutique des sciences. **Nouhayla Ez-Zaynabi** est sélectionnée pour un stage du 2 février au 31 juillet 2026, envisagé 3 grandes étapes :

- 1 Pré étude de la situation socio-économique dans la filière conventionnelle
- 2 Portraits exploratoires des filières alternatives
- 3 Élaboration d'une grille de recueil de données quantitatives et qualitatives

L'association Plein d'Essences - Pour des forêts vivantes, une filière bois locale et juste, branche locale du Clunisois, sera le terrain d'observation de Nouhayla. Un temps en immersion sur un chantier de bûcheronnage collectif est prévu dès son arrivée.



Nouhayla Ez-Zaynabi est sélectionnée pour un stage

© Alice Rouault



UN BILAN DE FIN D'ANNÉE POUR SE DONNER DE L'ÉLAN COLLECTIVEMENT !

En décembre 2025, deux salariées du RAF entreprennent un bilan annuel par téléphone auprès des branches locales. Ce temps d'échange suit une trame permettant au RAF de faire passer de fraîches informations mais aussi de recueillir les besoins et envies des branches et de regrouper les actions menées par chacune sur les territoires. La publication de ce bilan permet aux branches locales de s'inspirer les unes des autres. Plusieurs branches parlent de sensibilisation auprès des élu·es locaux·les, les municipales 2026 approchent !

08 Branche locale Ardennes, avec Julie, Eric et Charles de l'association La Caouette

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Animation de plusieurs café-forêt
- Projet de signature d'un BFSE à l'étude
- La Caouette a été contacter par une commune qui souhaite des conseils sur en gestion forestière alternative

PROJETS 2026

- Envoi d'un courrier aux communes alentours pour animer la vente de bois entre des communes qui possèdent des forêts ou des communes qui ont des projets de construction bois
- Installation d'un marteloscope dans un coin de forêt mis à disposition par un adhérent
- Plusieurs ciné-débat planifiés

38 Branche locale Nord Isère, avec Tom, Jim, Romain et Jean de l'association La Résistance des bois

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Sensation de changer d'échelle et d'acquérir de la crédibilité
« Au début, on organise surtout des chantiers de la graine à la poutre et c'était nous qui allions voir les gens, maintenant c'est eux qui viennent nous voir ! On commence à être une association "Grand frère" et on peut aider d'autres à se structurer »
- Régularité tenue sur l'édition d'une lettre d'info mensuelle
- Visite des apprenant·es de la formation "Charpentier·es de bois vert" portée par Aplomb

PROJETS 2026

- Envie de faire davantage de sensibilisation pour toucher un plus large public, faire du lien et créer du dialogue, notamment avec les élu·es locaux·les.

38 Branche locale Sud Isère, avec Maëlle

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Même avec peu de temps à consacrer à l'animation d'une branche, de nombreux liens se tissent simplement en organisation des temps conviviaux autour de la thématique des alternatives foresitères où chacun·e peut partager ses pépites, ses actus voire même un savoir-faire.

PROJETS 2026

- Organiser un échange autour de la notion de branche locale, telle que définie par le RAF pour que plus de monde se sentent appartenir à la branche Sud Isère et pour préciser notre fonctionnement collectif

39 Branche locale Jura, avec Christine de l'association Forêts Alternatives Jura

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Rythme tenu d'une sortie par mois en forêt et d'une lettre d'info tous les trimestres
- Actions collectives menées dans la forêt de 2 ha acquise par l'association : plantation, coupe et vente de bois
- Participation à plusieurs manifestations contre l'implantation d'une usine à pellets

PROJETS 2026

- Organiser une café-forêt pour faire du lien avec les structures du territoire, se rapprocher des professionnel·les et agir ensemble
- Projet de prospectus à destination des élu·es locaux·les
- Maintenir le nombre d'adhésion et continuer d'apporter beaucoup de soin à la communication avec les adhérent·es

56 Branche locale Brocéliande-Porhoët, avec Yann de l'association Sylvn'co

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Un changement dans la reconnaissance sur le territoire. L'association est vraiment identifiée en tant que Branche Locale. Ils reçoivent plus de sollicitations auxquelles ils ont du mal à répondre, mais cela permet d'avoir plus de contacts enrichissants, *"Notre réputation nous dépasse, d'être devenu Branche locale, ça nous a boostés"*.
- *"Par exemple, au niveau PETR, il y a un programme de relancer une filière forêt bois, et ils (membres de la Branche locale) sont rentrés au comité de pilotage. Il y a eu un appel à manifestation d'intérêt, ils n'ont pas réussi à répondre, mais ils ont été sollicités pour l'être. Là, il y'a le CIVAM 44 et 56 qui les contacte pour savoir ce qu'on fait sur l'AMAP, soit des bûcherons, soit des demandes de stage d'embauche par des bûcherons, une SIC voulait voir si on pouvait travailler ensemble"*.

PROJETS 2026

- Poursuivre la mobilisation de bénévoles au travers de projet comme des visites de parcelles de forêts, l'AMAP bois-bûche : *"Via l'AMAP, il y a plus de membres actifs. Ils étaient 3 à porter et via l'AMAP, un groupe s'est formé pour prendre en main et c'est pas les membres du bureau."*

63 Branche locale Livradois, avec Sophie de l'association Recrue d'Essences

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Les groupe initial reste soudé. *"On est fier·es d'être tous·tes bénévoles et pourtant de porter des projets ambitieux et d'accéder à une visibilité nationale."*
- 3600 € de dons et des propositions de don de forêt suite à la participation à l'émission Carnet de Campagne sur France Inter
- De nombreuses sollicitations en local : animation de stands, organisation de sorties en forêt, interviews pour les médias locaux...

PROJETS 2026

- Organisation d'une rencontre inter-asso des alternatives forestières dans le Puy-de-Dôme en octobre 2026, inspirée des Rencontres Auvergne du RAF 2022
- Finalisation d'un PSG pour les 55 hectares acquis par l'association
- Nouveau clip en préparation après le succès de "Doogie" !

64 Branche locale Pyrénées-Atlantiques, avec Anne-Marie de l'association Avenir Feuillus Biodiversité

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- La nuit des forêts. Depuis, des personnes se sont rajoutées et maintenant, elles font partis du RAF. Iels ont choisi de se réactiver et de se constituer en association, notamment pour oeuvrer à faire connaître le RAF et se structurer davantage.
- La Journée de formation vieilles forêts avec le CEN avec des profils variés.

PROJETS 2026

- Iels organisent de petits évènements et il y a une idée de créer un groupement forestier. Iels essaient d'être présents sur d'autres évènements par rapport à la forêt. Côté mise en réseau, cela a permis de rencontrer des gens d'autres horizons tels que des élu·es municipaux : 3 communes, dont 2 ont pris en main leur plan d'aménagement et là, sur une sortie, un contact a été pris avec un autre élu. *"C'est un des axes de notre projet, la formation avec les élus. Tout ce travail de réseau depuis 2 ans, même si il n'est pas tangible, ça structure !"*

71 Branche locale Clunisois, avec Camille de l'association Plein d'Essences

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Sous le nom de Branche locale du RAF ont été présentées les différentes initiatives autour des Alternatives forestières lors d'un festival de cinéma, Ciné pause, avec cette année la thématique « aux arbres citoyens ». "Avec une présence lors des débats, chaque structure, la filière bois, débardeur à cheval et l'atelier bois, tout ce petit monde ensemble sous l'égide de la Branche locale du RAF [...] Cela a donné une visibilité au grand public et que ce soit pour Plein d'Essences ou le groupement forestier, plusieurs personnes pouvaient prendre des parts et s'impliquer et sont allées consulter le site du RAF et mine de rien, on l'a fait ensemble." Dans le contexte d'un territoire très actif en termes d'alternatives forestières et où la dénomination de Branches locales du RAF attend d'être requalifiée.
- A chaque fois qu'une structure est dans un événement de représentation, la Charte est toujours présente dans la documentation de tout le monde.

PROJETS 2026

- Partenariat avec le RAF pour être terrain d'étude dans le cadre de l'accueil d'une stagiaire "filiales locales" au sein du RAF.

75 Branche locale Ile-de-France, avec Jesse

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- La scie mobile est un gros projet lauréat du budget participatif de la Région Ile-de-France pour une dotation de 10 000€. En lien avec l'association Agrof'ile qui sensibilise les paysan·nes à la plantation de haies dans leur champs, l'objectif est de permettre aux agriculteurs de valoriser durablement le bois de leurs haies et produire des planches. Les plans ont été partagés par l'inventeur, Jean-Marc de Moerloose de YSCIE, pour appropriation, mise au propre, amélioration, repartage.

PROJETS 2026

- Aller vers la préservation de la biodiversité
- Essayer de faire des ponts entre les acteur·ices de la forêt pour mobiliser tout ce qui pourrait être valorisé en bois d'oeuvre.
- Avoir des outils autogérés et pouvoir accentuer la mise en réseau d'acteur·ices de l'amont de la filière et avec l'utilisateur·ice.
- Aller au-delà de l'aspect outil de production de la scie mobile en développant un volet sensibilisation & pédagogique : faire en sorte que les utilisateur·ices puissent participer à la construction, faire un espace de rencontre à chaque fois que l'outil est utilisé entre des acteur·ices du secteur public, espaces verts, communes forestières ou pas, fibois etc.

81 Branche locale Grésigne, avec Clément de l'association Les Ateliers del Bosc

PÉPITE 2025 À PARTAGER

- Les rencontres charpentésques sur 4 jours à Vaours qui représentent tout ce que la Branche locale aimerait faire en local : aller chercher des troncs dans la forêt et les transformer sur place en ouvrage qui servira à des actions collectives.

PROJETS 2026

- Poursuivre la rénovation du bâtiment pour le futur atelier collectif (menuiserie et charpente) et lieu d'accueil qui pourra être une plateforme tant du point de vue matériel que des services transversaux pour permettre à des initiatives de voir le jour et de fonctionner. Le réseau de propriétaires forestiers qu'ils sont en train de mettre en place pourra permettre à des personnes de créer leur activité en lien avec la philosophie du collectif.

© François Langlais



3

Organiser et fédérer le réseau pour peser dans le débat

VERS UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE À LA HAUTEUR DU RÉSEAU

Le projet de refonte numérique du RAF ne se résume pas à la création d'un nouveau site. Il s'agit de doter un réseau en pleine structuration d'une infrastructure cohérente et durable — capable d'accompagner la diversité de ses membres, d'outiller ses branches locales et de rendre visible l'ensemble de ses alternatives forestières, du local au national.

Des partenaires choisis avec soin

En février 2025, un appel d'offre a permis de sélectionner une équipe de trois partenaires complémentaires, partageant les valeurs du RAF.

Timothée Goguely, designer et développeur web spécialisé en écoconception et accessibilité numérique, assure le webdesign et l'intégration frontend, en faisant le lien entre les ateliers, l'identité et le rendu final.

Derek Salmon (Pikselkraft), développeur indépendant engagé depuis 2017 dans la conception de services numériques sobres et conviviaux, pilote l'architecture de la base de données, les intégrations entre outils et le développement backend du site.

Margot Cannizzaro Lazaro, directrice artistique indépendante qui collabore régulièrement avec Timothée et Derek, prendra en charge la refonte de l'identité graphique et du système de marques du réseau en 2026 — avec la rigueur conceptuelle et la sensibilité visuelle que ce chantier exige.

Une méthode ancrée dans le collectif

Plutôt que de confier ce projet à des prestataires en chambre, le RAF a fait le choix d'une démarche participative et itérative. Cinq ateliers ont été organisés entre l'équipe salariée, le Conseil d'administration et le Groupe de Travail Outils numériques : un premier consacré aux usages et aux usagèr-es, deux centrés sur la donnée, deux sur la communication et l'identité visuelle. Ces ateliers ont été complétés par des entretiens qualitatifs et des questionnaires en ligne auprès des membres du réseau. L'ensemble des travaux est visible et documenté sur notre espace Figma collaboratif.

Ce que nous avons appris : l'expression de besoins

Ce travail collectif a donné naissance à une expression de besoins complète, qui dépasse largement la seule question du site internet. Elle cartographie notamment les huit personas qui composent aujourd'hui notre réseau — de la fine équipe salariée aux Compagnon·nes du Bois, des Branches Locales aux Essences alliées — chacun avec ses objectifs, ses freins et ses attentes vis-à-vis des outils numériques du RAF.



Vidéo du 3 décembre 2025 dédiée aux Personas



Support de présentation des Personas

À retrouver sur notre site :
www.alternativesforestieres.org/-Notre-structuration-en-reseau-

Les outils retenus

La synthèse des ateliers a permis d'identifier une architecture sobre et modulaire, cohérente avec les valeurs du réseau :

- Nextcloud pour le stockage et les espaces collaboratifs
- Baserow pour la gestion des bases de données (membres, événements, annonces, filières)
- un nouveau site développé sous CMS Kirby dans une logique d'écoconception visant une durée de vie de dix ans

L'ensemble s'intégrera progressivement avec les outils existants — HelloAsso, Brevo, Dendreo — via des passerelles API ou des exports structurés.

Ce qui vient ensuite

2026 sera l'année de la mise en œuvre avec un budget global de 35 000 € HT, répartis en trois lots (identité, webdesign, outils et développement backend), avec une maintenance incluse sur un an.

Les prochaines étapes : création des wireframes et des maquettes du nouveau site, production des contenus éditoriaux par profil et par persona, consolidation et modélisation de la base de données centrale, déploiement et prise en main des outils collaboratifs par l'équipe et les branches locales — et, en parallèle, naissance de la nouvelle identité visuelle du réseau. L'objectif : un site, une base de données et des espaces collaboratifs fonctionnels à l'automne 2026, pour accueillir le RAF tel qu'il est vraiment : divers, ancré, robuste.



L'objectif :
un site, une base de données et des espaces collaboratifs fonctionnels à l'automne 2026

Atelier de la donnée 1/2

Durée : 2 heures

Date : à définir

Objectif : déterminer les rôles des données dans l'organisation de la RAF dans le but de déterminer les usages et besoins.

Travail préparatoire : questions pour compléter l'écocystème numérique

Déroulement : en partant de l'existant (sites et en amont) et de l'état des usages, nous allons déterminer les services et les interactions modifiés par les bases de données existantes. La cartographie des données permet de visualiser les différents espaces de stockage dans le but de déterminer la qualité la plus adaptée pour contenir les données (niveau de détail de l'usage).

- mise à jour de table (10-15 min)
- identifier les formats de fichiers du RAF (30 min)
 - quels sont les formats de fichiers qui sont utilisés aujourd'hui au sein du RAF ?
- reprise de la carte de l'écocystème numérique (profil usagers et usages) (45 min)
 - recensez de la carte au vu de la collecte en amont.
 - présentez les usages (par ex. différents usages formats, arch. postifs ou négatifs, ...)
 - Réponses (usage, stockage, coût, etc.)
 - usage officiel, non-officiel
- discussion ouverte sur états usages, formats, systèmes (30 min)
 - comment est la partie 2 pour proposer des solutions (profil, usage, etc.)
 - synthèse, ouverture pour la partie 2 (15 min)

Participants (3 personnes max) :

- Denis (organisateur)
- Mathieu, responsable communication RAF
- Mathieu, responsable associative RAF
- Mathieu, secrétaire RAF
- Lucile, secrétaire RAF sur la formation
- Responsable Des Collectes (10)
- Responsable e-branches locales (à trouver) - délégué du sujet
- Franck, membre du CA du RAF et du OT Outils numériques

Livrable : cartographie d'états + actions relatives de la donnée

Atelier supports de communication

Durée : 2 heures

Date : à définir

Objectif : préciser nos besoins et contraintes concernant nos futurs supports de communication.

Travail préparatoire : questionnaire sur besoins, maintenance des supports de communication existants et exemples de créas réalisés, objectifs de séances (site, réseaux sociaux)

Déroulement : en partant de l'existant (sites et en amont) et de l'état des usages, nous allons déterminer les supports nécessaires à notre ligne d'usage de communication, en tenant compte des usages identifiés et en précisant leurs objectifs et les modalités de production.

- mise à jour de table (10-15 min)
- inventaire et état de nos supports de communication existants (15 min)
 - pour chaque support : supports, sites (usages), ressources (profil, personnes responsables, temps, coût), fréquence de publication, nature (qualité, format, diffusion)
- besoins supports identifiés (15 min)
 - supports en contenu, média, supports, usages (à préciser)
 - discussion ouverte à partir des questions suivantes (30 min)
 - synthèse, ouverture sur la partie suivante (15-10 min)

Participants :

- Thérèse (organisateur)
- Franck
- Lucile secrétaire RAF - FCV
- Bénédicte, membre du CA et du OT CA

Livrable : document et notes sur les supports de communication

Atelier usagers et usages

Durée : 3 heures

Date : 02/02

Objectif : déterminer les profils des usagers, leurs usages et besoins en lien avec l'écocystème numérique du RAF.

Travail préparatoire : collecte des documents de référence et sites existants hors RAF (si utiles)

Déroulement : préparer les ateliers de la donnée pour bien définir les contours sur la base de données doit prendre en compte.

- mise à jour de table (10 min)
- parcours par profil usager RAF (10)
 - à définir
 - cartes de l'écocystème numérique du RAF (30 min)
 - noter tous les services et outils numériques utilisés
 - définir leur rôle et objectifs principaux
 - qualifier les points positifs et négatifs de chacun
 - plan (10 min)
 - usages externes
 - carte des liens et relations entre les profils et les services / outils numériques (processus existants) (45 min)
 - synthèse, ouverture sur la suite (30 min)

Participants (au plus 40 personnes) :

- Denis (organisateur)
- Thérèse (organisateur)
- Franck, responsable communication
- Mathieu, directrice associative
- Bénédicte, responsable usages, formations et insertion d'avis (en coordination)
- Éléonore, responsable du Bail FSC et membre du BA EL
- Raphaël, coordinateur du fond de dotation Forêt en Vie
- Mathieu, responsable gestion administrative et comptable

Livrable : personas notes sur les usages, cartographie

Atelier de la donnée 2/2

Durée : 2 heures

Date : à définir

Objectif : établir une proposition d'organisation et de gestion de la donnée.

Travail préparatoire : nouvelle cartographie de l'écocystème numérique (Denis)

Déroulement : en partant des résultats des ateliers précédents et de nos échanges entre les ateliers, nous allons établir une proposition d'organisation et de solutions techniques pour la gestion de la base de données sur le long terme.

- mise à jour de table (10-15 min)
- présentation des premières solutions techniques pour la gestion de la donnée (10 min)
- mise nouvelle carte de l'écocystème numérique est proposée avec des propositions de solutions techniques qui répondent aux contraintes évoquées lors de la première partie de l'atelier.
- collecte des retours sur la nouvelle cartographie (30 min)
 - vos retours permettront de valider ou rectifier les solutions proposées.
- plan d'actions et calendrier pour préparer la mise en place de nouvelles solutions (10 min)
 - écrivez les conséquences des changements (apprentissage, usages, coûts, etc.)
 - comment organiser les changements ?
 - changements techniques et d'usage
 - quels sont les conséquences sur le volume des charges ?
- synthèse et conclusion (15 min)

Participants :

- Denis (organisateur)
- Éléonore, responsable communication RAF
- Mathieu, responsable associative RAF
- Mathieu, secrétaire RAF
- Député(e) et branche locale (à trouver) - délégué du sujet
- Franck, membre du CA du RAF et du OT Outils numériques

Livrable : fiche technique et recommandations pour la gestion et l'organisation de la donnée.

Atelier identité visuelle 06/12/25

Durée : 2 heures

Objectif : préciser le brief concernant la refonte de votre identité visuelle.

Travail préparatoire : questionnaire (Thérèse)

Déroulement : en partant d'un état des lieux de l'existant et de l'état des supports de communication, nous allons établir une proposition de refonte de l'identité visuelle, préalable à un travail de conseil le plus juste et possible ce qui vous définit, de manière à être réfléchi et de garantir la cohérence entre le fond et la forme des différents supports de communication qui seront mis en œuvre.

- mise à jour de table (10-15 min)
- notes relatives à la refonte de l'identité visuelle et discussion critique (15-20 min)
- idées et notes, valeurs et positionnement
- idées et supports
- identité visuelle existante : historique, usages, accessibilité, qualité et usages
- logo
- couleurs
- typographie
- cartographie
- ton et style rédactionnel
- références : exemples en copie exemple
- synthèse et conclusion (10-15 min)

Participants :

- Thérèse (organisateur)
- Mathieu, responsable communication
- Aurélien, chargé de mise en réseau
- Mathieu, responsable des formations et formations
- Mathieu, directeur associatif
- Bénédicte, responsable formation et administration
- Lucile, secrétaire RAF, responsable communication Forêt en Vie
- Questionnaire envoyé aux 2 CA - RAF et Forêt en Vie au plus du 06/12/25

Livrable : brief identité visuelle (en version état de l'art de design plus avancé)



Les 5 ateliers participatifs entre l'équipe salariée, CA et Groupe de Travail Outils numériques

Atelier branches locales dédié aux outils numériques - AG 2025 © Estelle Delage

LES OUTILS POUR S'ENTRAIDER ET MUTUALISER !

La plateforme Nextcloud dédiée aux branches locales évolue !

Créée en 2023, la plateforme Nextcloud nommée « Mycélium », dédiée aux branches locales est enrichie tout au long de l'année. Cet outil répond à 3 objectifs :

- 1 proposer des espaces de collaboration numériques en local dont les contenus et les accès peuvent être gérés en toute autonomie par les branches
- 2 permettre aux branches de partager directement des informations entre elles
- 3 permettre au RAF de mettre à disposition une diversité de ressources

Sur cette plateforme, les branches peuvent avoir accès à de la documentation pour présenter le RAF, parler des alternatives forestières, s'inspirer d'outils d'animation. Deux webinaires sont organisés en 2025 pour faciliter la prise en main des branches locales, à la suite desquels un tuto est édité. Ils sont conçus et animés avec l'administratrice Marie Gillet, coordinatrice pédagogique dans un centre de formation qui utilise aussi Nextcloud au quotidien. Dans ce cadre-là, elle est notamment en charge de proposer un "accueil numérique" à des nouveaux·elles arrivant·es de tous horizons, ce qui fait d'elle une "super utilisatrice" de cet outil libre et éthique.

Cette plateforme aurait besoin d'être animée davantage pour inciter notamment les branches à partager leurs ressources avec d'autres (statuts associatifs, lettres d'infos et supports de communication, récits de chantiers locaux...).

Un annuaire local provisoire

Le RAF propose à ses branches locales des outils de mise en lien provisoires en attendant la finalisation du projet de plateforme numérique du RAF. En effet, le RAF n'est pas encore doté d'une base de données centralisée conforme avec la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et de ce fait ne peut pas partager les contacts recueillis via ses outils internes avec ses branches locales. Les temps de recueil de besoins auprès des branches permettent de définir 3 objectifs pour cet annuaire provisoire :

- Disposer d'une liste de contacts locaux consultable par les référent·es désigné·es de la branche pour faire de la mise en lien direct au cas par cas et animer une lettre d'info en local et/ou des listes de diffusion d'entraide et/ou un outil de petites annonces.
- Recenser les envies de partage et de solidarité informelles (prêt, troc, chantier collectif, personne "ressource", ect...).
- Créer et animer un annuaire local consultable par le public en ligne qui visibiliserait notamment les professionnel·les. Cet annuaire local pourrait être présenté sous forme de carte.

Un formulaire en ligne sur Nextcloud, spécifique à chaque branche, est mise en place pour lister des contacts en local et recenser les possibilités solidarités informelles. Un membre de la branche locale Brocéliande-Porhoët participe à l'élaboration du questionnaire pour s'assurer qu'il corresponde aux besoins de terrain des branches. En parallèle, le RAF met en ligne une nouvelle carte collaborative en ligne des acteur·ices du réseau, accessible à tous·tes, où les professionnel·les adhérent·es pourront se référencer directement.

Malheureusement, le système de formulaire en ligne n'est pas très ergonomique et requiert quelques manipulations sur Nextcloud pour exporter les données récoltées. Sur le formulaire, il n'est pas possible de faire des questions conditionnelles, ce qui rend l'interface utilisateur·ices assez lourde. Peu de branches locales s'approprient cet outil provisoire qui demande un temps important d'accompagnement par une salariée du RAF.

Une nouvelle carte des acteur·ices du réseau

La carte en ligne des acteur·ices des alternatives forestières a pour objectif de visibiliser et mettre en lien les dynamiques collectives citoyennes et les professionnel·les engagé·es pour des forêts vivantes. Cette nouvelle carte permet trois améliorations significatives par rapport à la précédente :

- rendre visibles les professionnel·les du réseau, en plus des structures collectives citoyennes.
- permettre aux structures (professionnelles ou citoyennes) de se référencer elles-mêmes sur la carte en remplissant un formulaire en ligne pouvant être modifié a posteriori.
- filtrer les données sur la carte par thématique (secteur d'activité, métier, type de structure foncière...) ou par territoire. Chaque structure référencée peut répondre à plusieurs critères, et être mentionnée dans plusieurs rubriques.

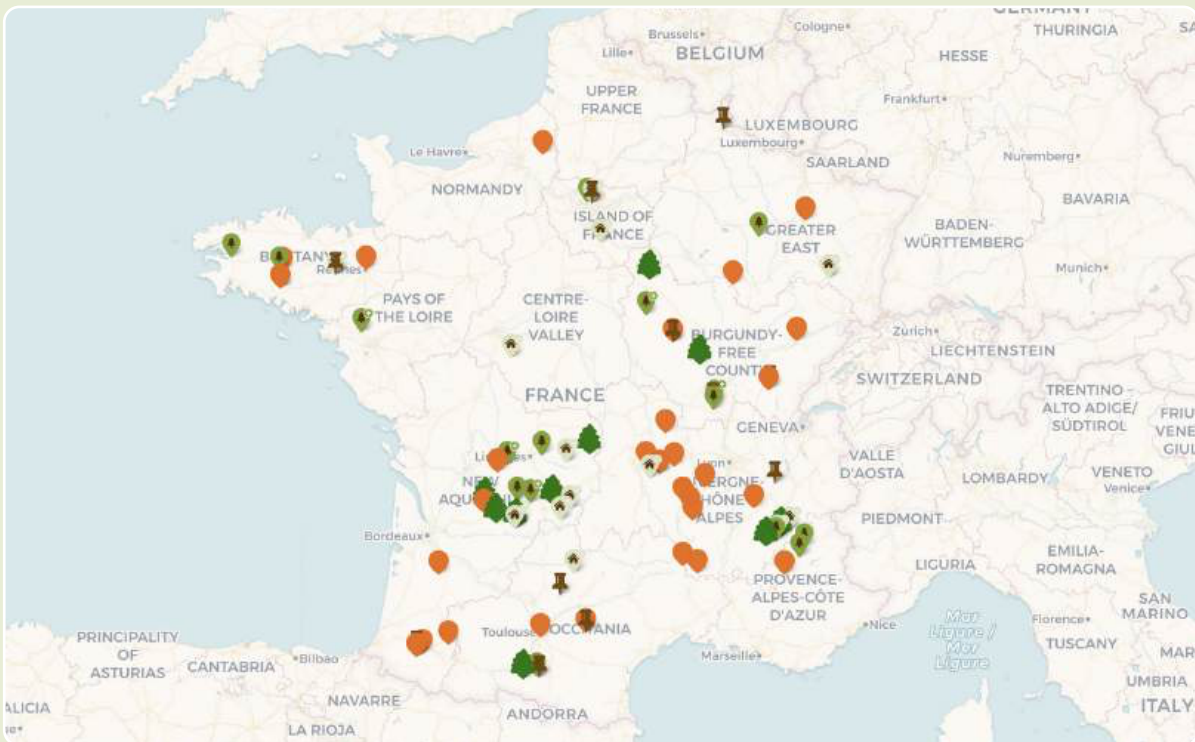
La carte référence les structures qui développent des alternatives forestières et adhèrent au RAF :

- Les collectifs citoyens : branches locales du RAF, associations locales et nationales, collectifs, fonds de dotation, Groupement Forestier Citoyen et Ecologique ®...
- Les professionnelles de la forêt et du bois du secteur privé : SCOP, CAE, SAS, SARL, entrepreneur·se individuel·le...

Par contre, les adhérent·es individuel·les, les GF qui ne sont pas GFCE® et les structures du secteur public ne sont pas référencé·es pour le moment.

Les adhérent·es sont invitées à remplir un formulaire en ligne et chaque demande référencement sur la carte est validée par une salariée du RAF. Pour proposer cette carte collaborative, le RAF a utilisé l'outil libre et éthique Gogocarto.

Un pré-lancement de la carte auprès des structures collectives adhérent·es au RAF est lancé fin 2025 et permet l'identification de 50 structures avant le lancement officiel auprès du grand public fin janvier 2026. Un outil prometteur et très attendu ! Plus les acteur·ices des alternatives forestières seront visibles, plus nous pourrons montrer que nous sommes nombreux·ses à agir en faveur de forêts vivantes, et plus nous pourrons tisser des liens de solidarités.



Rejoignez ou découvrez les acteur·ices des alternatives forestières :

www.alternativesforestieres.org/-La-carte-des-alternatives-forestieres-

Des outils d'entraides numériques

Lors de l'AG du RAF 2025, la création d'une liste de diffusion d'entraide dédiée aux filières locales et ouverte à toutes les adhérent·es est remise sur le devant de la scène. Le fonctionnement serait le suivant : une adhérent·e amènerait une problématique et s'engagerait à faire une synthèse de l'ensemble des réponses collectées. Cette synthèse serait diffusée à tous·tes et accessible en ligne sur une plateforme du RAF. Fin 2025, l'équipe salariée rédige une charte de fonctionnement et un mode d'emploi avant de lancer la création de la liste. Les contours de la définition synthétique d'une filière locale, éthique et solidaire sont également dessinés fin 2025.

En parallèle, le RAF propose à ses branches locales un espace de discussion libre, sous forme de webinaire avec une animateur·ice, où chaque branche peut amener un sujet à explorer collectivement. **Le 1^{er} webinaire d'entraide inter-branches est programmé en mars 2026.**

ÊTRE VISIBLE, C'EST EXISTER DANS LE RAPPORT DE FORCE

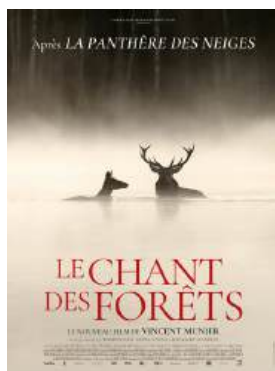
Le RAF a consolidé en 2025 sa capacité à porter les enjeux des alternatives forestières au-delà de son réseau interne, en s'appuyant sur trois leviers complémentaires : **les partenariats culturels, les prises de position collectives, et la valorisation des initiatives du réseau.**

Partenariats culturels et médiatiques



Le RAF a fait le choix d'accompagner des œuvres qui racontent, autrement, ce que le réseau défend.

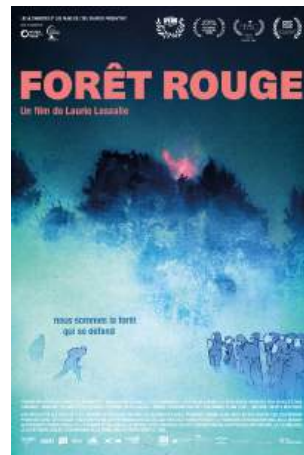
Le RAF est partenaire de la sortie du livre *Le Super Week-end des forêts* écrit et illustré par Gaëlle Alméras, édité par Maison Georges. Une superbe BD documentaire pour découvrir les mystères des forêts et leurs merveilles. Ce qu'on a aimé : un propos dense tout en restant accessible et très pédagogique, un temps long de maturation avec des entretiens auprès d'expert·es comme de citoyen·nes et en lien avec des membres de la branche locale Clunisois !



Partenaire également de la sortie du film *Le Chant des Forêts* de Vincent Munier, le RAF a invité ses branches locales pour organiser des projections-débats en territoire en mettant à disposition de ses membres des kits de communication et en facilitant leur mise en contact avec les équipes de diffusion. L'idée est ainsi de créer de nouveaux espaces d'échanges ancrés dans les réalités locales. Ce partenariat a permis d'articuler préservation, filière et imaginaire dans un même récit accessible au grand public.

Dans le même esprit, le RAF a accompagné en tant que partenaire national la sortie

- du film *Forêt Rouge* de Laurie Lassalle — immersion au sein du collectif Abracadaboïs sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes
- du film *La Terre des Vertus*, réalisé par Vincent Lapize. Après *Le Dernier Continent* (2015), immersion au cœur de la lutte des habitant-es de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, Vincent Lapize propose un nouveau film qui interroge les dynamiques de résistance et d'expérimentation citoyenne face aux grands projets d'aménagement urbain. Merci à la branche locale Île-de-France d'avoir participé à une table ronde afin de parler des communs forestiers et de visibiliser les actions du réseau.



Ces engagements ne relèvent pas d'une logique de visibilité opportuniste : ils s'inscrivent dans une volonté de construire une culture commune autour des forêts vivantes, et de montrer que les alternatives forestières ont une vie culturelle, pas seulement militante. En 2024, ce sont **300 événements** qui ont été organisés par l'ensemble du réseau, partout en France — une capacité de présence territoriale que peu de réseaux associatifs peuvent revendiquer à cette échelle.

Tribune collective et positionnement politique

Le RAF a signé en 2025 une tribune collective publiée dans *Les Échos* — édition papier et en ligne — aux côtés d'acteurs majeurs : Canopée, WWF-France, France Nature Environnement, le Comité français de l'UICN, Pro Silva, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Solagro, ainsi que des chercheurs et des acteurs économiques. Objet : dénoncer l'inefficacité du programme public de plantation d'un milliard d'arbres, dont **95 % des projets financés** reposent sur des coupes rases suivies de plantations en plein — une pratique coûteuse et écologiquement contre-productive.

Cette prise de position publique et plurielle illustre la capacité du RAF à peser dans les orientations des politiques forestières nationales — et à le faire avec des alliés crédibles, sur un sujet documenté.



Plus de

90

initiatives collectives accompagnées par le RAF

Valorisation des initiatives du réseau

La visibilité du RAF passe aussi par celle de ses membres. Le réseau accompagne et recense aujourd'hui **plus de 90 initiatives collectives** identifiées et localisées sur la carte des alternatives forestières — GFCE, scieries coopératives, AMAP bois-bûche, formations itinérantes de bûcheronnage, filières locales en circuit court. Ensemble, les structures accompagnées gèrent collectivement **plus de 3 500 hectares de forêts acquises**.

Ces projets ont été présentés en Assemblée Générale, relayés dans les newsletters du réseau et dans la presse locale — comme *L'Éveil de la Haute-Loire*, qui a consacré un article à la Branche locale Auvergne Livradois, dont l'expérience a inspiré la création de cinq à six nouveaux collectifs forestiers citoyens sur le territoire du PNR Livradois-Foréz.

 Lire l'article



Le réseau compte aujourd'hui **13 branches locales**, chacune mobilisant entre 10 et 100 personnes sur son territoire. En une seule année de fonctionnement, en équipe réduite, le RAF a accompagné la création de **6 nouvelles branches locales** — preuve que le modèle essaime, et que la dynamique est bien plus rapide que ce que les moyens actuels permettraient de laisser espérer.

Cette stratégie du « montrer pour convaincre » sert un double objectif : renforcer la légitimité du RAF auprès des acteurs institutionnels et donner aux membres eux-mêmes des preuves tangibles que les alternatives forestières existent, expérimentent, et essaient.

13

Branches locales

En résumé

En 2025, le RAF a affirmé sa présence dans le débat public sans renoncer à ce qui le rend singulier : un ancrage territorial fort, une parole collective, et une capacité à relier l'action de terrain aux enjeux politiques nationaux. Cette cohérence entre ce qui se fait dans les forêts et ce qui se dit dans l'espace public est, en elle-même, un acte de communication — et la preuve qu'un réseau mycelien peut, quand il est bien nourri, pousser vite et fort.

4

Faciliter l'accès au foncier forestier et la gestion collective de forêts

AVEC NOTRE FONDS DE DOTATION FORÊTS EN VIE

En 2025, Forêts en Vie a concrétisé l'achat de 2 forêts :

- **La forêt de Longuay** située en plein coeur du Parc National "Forêts" en Haute-Marne (52)
- **La forêt du Bois du Pic** dans le Puy de Dôme (63)

La Forêt de Longuay

Située en Haute-Marne, au cœur du Parc National de Forêts, la forêt de Longuay s'étend sur plus de 14 hectares (communes voisines d'Aubepierre-sur-Aube et Lignerolles). Elle a été acquise grâce à la mobilisation citoyenne menée par l'association Un Monde en Moi, sous l'égide du fonds de dotation Forêts en vie.

Au-delà d'un simple espace naturel, cette forêt devient un « livre ouvert sur le monde » :

- Une sylviculture douce et respectueuse, inspirée des logiques naturelles ;
- Des ateliers et stages pour tous les âges (pistage animalier, immersion en nature, vannerie)
- Un lieu d'ancrage pour les habitant-e-s, les acteur-ric-e-s locaux, favorisant les synergies entre territoire et nature.

La forêt de Longuay n'est pas seulement un patrimoine écologique : c'est une invitation à renouer avec le vivant, à redevenir un-e acteur-ric-e de la nature.

La forêt du Bois du Pic

Située en plein cœur du Parc Naturel Régional Livradois-Forez, cette forêt a été confiée à l'association Le Lien pour y mener des activités :

- de redécouverte des liens humains/forêts (via des ateliers pédagogiques, culturels et de reconnexion) ;
- de gestion forestière respectueuses du vivant.

Projets collectifs

Tout au long de l'année, Forêts en Vie répond à de nombreuses sollicitations autour de l'acquisition collective des forêts, des statuts possibles et des meilleures manières de préserver les écosystèmes.

Cet accompagnement se fait en étroite relation avec le Réseau pour les Alternatives Forestières et s'appuie sur le partage d'informations de nombreux membres de différentes associations ou Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques® déjà constitués. Et bien sûr, Forêts en Vie continue d'accompagner les associations qui sont dépositaires des forêts du fonds de dotation.

Les projets menés dans nos forêts vivantes



Plus de détails [ici](#)

ASSOCIATION SOU LOU BOUÈS, FORÊT DE CHAUDEYROLLES (HAUTE-LOIRE)

chantiers participatifs, suivi de la biodiversité, sensibilisation tout public, formations, gestion douce, circuit-courts.

Au cours de l'année 2025 : Du 13 au 18 octobre 2025, les membres de Sous Lou Boès, accompagnés de bûcheron·nes et débardeuses venu·es de la proche Ardèche, ont mené un chantier forestier bénévole dans la forêt de Chaudeyrolles (43). Le dernier jour, des démonstrations ont été faites aux curieux et curieuses venus participer aux portes-ouvertes. Au total, 35m³ de grumes de bois ont été prélevés sur la parcelle et convoyés vers une scierie locale, à quelques kilomètres de la forêt. Les bénéfices seront reversés au fonds de dotation Forêts en vie.

ASSOCIATION LES HIRON'DOUELLE, FORÊT DES ROUSSILLES (LOT)

sorties natures et pédagogiques
pour petits et grands
(et notamment pour les publics scolaires).

Au cours de l'année 2025 :

- Fête de l'arbre à Douelle (début novembre) avec animation dédiée aux jeunes publics ;
- Animation auprès des élèves de l'école de Douelle sur les insectes forestiers ;
- Fabrication de nichoirs ;
- Discussions autour de l'inventaire à réaliser en forêt des Roussilles avec les renforts de la LPO et du Conservatoire des Espaces Naturels du Lot.

ASSOCIATION LES RENARDES, FORÊT DES RENARDES (CORRÈZE)

chantier école pour une formation de charpente traditionnelle allant de l'arbre à la poutre, gestion douce, circuit-courts.

Au cours de l'année 2025 :

- Journée d'échange en forêt des Nonards entre l'association Les Renardes et Forêts en vie autour des sujets du bail forestier, du parcours de formation à la charpente traditionnelle et des possibilités de mise en place d'un circuit court auprès des artisans locaux amis du projet pour permettre un approvisionnement en bois du territoire et de qualité.
- Revue des contours des parcelles ;
- Inventaire des essences en présence
- Organisation de la prochaine session de formation en charpente traditionnelle prévue pour la mi-février

ASSOCIATION HAUTS LES CIMES, FORÊT DE ST PIERRE BELLEVUE (CREUSE)

gestion douce, chantiers participatifs, formations, sensibilisation.

ASSOCIATION CHOU (CAMPAGNE HEUREUSE OUVERTE ET UNIE), FORÊT DE BENAYES (CORRÈZE)

projets pédagogiques, chantiers participatifs, gestion douce.

Au cours de l'année 2025 :

- Organisation d'une demi-journée, où citoyens et citoyennes étaient invité·es à découvrir Forêts en vie, la forêt de Benayes et les projets de l'association La CHOU ;
- En décembre : sécurisation de plusieurs arbres menaçant les routes de la commune. Ce chantier fut l'occasion d'un échange entre l'association La CHOU et l'association Les Renardes (les membres des Renardes sont venu·es prêter main forte aux membres de la CHOU). Un bel exemple de cohésion et de collaboration entre les différentes associations porteuses de projets pour des forêts vivantes.

ASSOCIATION UN MONDE EN MOI, FORÊT DE LONGUAY (HAUTE-MARNE)

sylviculture douce et respectueuse, inspirée des logiques naturelles, ateliers et stages pour tous les âges (pistage animalier, immersion en nature, vannerie), ateliers de reconnexion au vivant, favorisant les synergies entre territoire et nature.

Au cours de l'année 2025 :

- Mise en lumière de la forêt de Longuay et de l'association Un Monde en moi lors d'un reportage sur France 3 Champagne-Ardenne ;
- Stages Gardien·ne du Vivant : stage d'immersion en nature de 4 jours et 3 nuits, pour les 14/19 ans ;
- Stages Le Chant des pistes : découverte du pistage, les traces et indices
- Premier stage de sylviculture douce à destination des membres du Conseil d'Administration d'Un Monde en moi (animé par Pascale Laussel, membre de l'association Dryade).

ASSOCIATION LE LIEN, FORÊT DU BOIS DU PIC (PUY-DE-DÔME)

redécouverte des liens humains/forêts (via des ateliers pédagogiques, culturels et de reconnexion), gestion forestière respectueuses du vivant.

Au cours de l'année 2025 :

- Acquisition de la forêt par Forêts en vie et mise en gestion à l'association Le Lien ;
- Organisation d'une balade immersive dans la forêt pour mieux connaître ses différentes placettes ;
- Travail de programmation des événements pour 2026 ;
- Construction de la gouvernance du groupe et ouverture du projet sur le territoire.

D'autres collectifs sont également suivis par Forêts en Vie en vue des acquisitions à venir (projets de reconnexion au vivant, gestion douce et circuit-courts, chantiers participatifs, formations et sensibilisation).

AVEC LE PROJET DE BAIL FORESTIER SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Préambule

En 2017, l'association Réseau pour les Alternatives Forestières a créé le fonds de dotation Forêts en Vie, afin de préserver des forêts en les acquérant, dans le but de les mettre à disposition d'associations porteuses d'alternatives forestières.

Depuis 2017 le Fonds de dotation Forêts en Vie a œuvré à la création du premier « Bail forestier », avec le concours du réseau RURANOT, et d'un « Cahier des engagements », pour contractualiser avec les porteurs de projet à qui il confie l'usage des forêts tout en restant propriétaire.

Depuis 2022, Forêts en Vie et le Réseau pour les Alternatives Forestières ont décidé de faire évoluer ces documents pour les mettre à disposition de tout propriétaire forestier désirant confier sa forêt à des preneurs qui s'engagent à respecter des clauses environnementales et sociales fortes, et ainsi porter plus loin les alternatives forestières et préserver un maximum de forêts d'une exploitation intensive. C'est suite à cette réflexion collective que le Réseau pour les Alternatives Forestières a décidé d'éditer et de mettre à disposition le « Bail Forestier Solidaire et Écologique » et le « Cahier des Clauses Environnementales et Sociales pour des forêts vivantes ! ».

Il est important de signaler que le portage du projet de Bail Forestier Solidaire et Écologique est passé du Fonds de dotation Forêts en vie au Réseau pour les Alternatives Forestières au 1er septembre 2025. En effet, le Fonds de dotation Forêts en vie a porté les prémices de ce projet de 2022 à août 2025, mais sa mise en œuvre ne relève pas de son objet statutaire, c'est donc au sein du RAF que le projet se poursuit depuis le 1^{er} septembre 2025.

Evolutions des documents constitutifs du Bail FSE

Le Bail Forestier Solidaire et Ecologique (Bail FSE) en lui même

Durant le premier semestre 2025, le Bail a été relu et amendé par des cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'environnement et propriété intellectuelle.

La relecture par Géo-avocats, Cabinet spécialisé en droit de l'environnement, a donné lieu à une nouvelle version du Bail intégrant des reformulations juridiquement fiables (par exemple en ce qui concerne les droits de chasse). Ce travail a aussi permis d'éviter toute « redite » ou superposition entre le Bail et le Cahier des clauses qui lui est annexé.

Le travail avec le Cabinet Légicoop sur la propriété intellectuelle et la protection des œuvres a donné lieu à la rédaction d'un contrat d'utilisation des œuvres placé en première page du Bail

FSE et Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) permettant de protéger ces documents d'éventuelles contrefaçons ou d'utilisations commerciales.

Durant toute l'année 2025 ces évolutions ont été traduites de manière notariée dans le Bail grâce à au partenariat qui se poursuit avec Maître Christophe Gourgues du Réseau RURANOT. Deux nouveaux articles ont été ajoutés au Bail suite à des questions émergeant des propriétaires ou preneurs éventuels :

- Un article sur les usages pouvant être gardés par le bailleur sans contrevenir à la jouissance paisible du bien par le preneur.
- Un article précisant l'autorisation de coupes de bois par le preneur.



Rédaction de la notice d'utilisation du Bail FSE

Afin d'accompagner le Bail qui est un document notarié en langage juridique, nous avons rédigé une notice explicative pour les personnes (propriétaires ou porteuses de projets) intéressées, afin qu'elles puissent comprendre : ce qu'est le Bail FSE, à quoi il sert, qui peut être bailleur, qui peut être preneur, pour quels types d'activités en forêt, comment le Bail s'articule avec les documents de gestion durable, comment fixer le montant du loyer, et que faire en cas de conflit.

Le Cahier des clauses environnementales et sociales

La relecture par Géo-avocats, a donné lieu à une nouvelle version du CCES intégrant de nombreuses références au droit de l'environnement (Code forestier, IOTA, Charte de l'environnement) et des reformulations juridiquement vérifiées de certaines clauses.

Le contrat d'utilisation formulé avec le concours du Cabinet Légicoop figure en première page de ce document afin de le protéger de contrefaçons ou d'utilisations commerciales.

Le RAF et le Fonds de dotation ont acté la possibilité d'utiliser

le CCES en annexe à d'autres types de contrat, suite à une demande émergente formulée par plusieurs partenaires et acteurs (PNR, CEN, ETF, ORE forestières, ...). Une version indépendante du CCES a donc été rédigée afin de pouvoir fonctionner sans être lié au Bail FSE.

Des modifications de formulations ont aussi été intégrées suite aux retours de nombreux partenaires (consultés lors de la journée du 10 avril, ou lors de webinaires ou ateliers dédiés au Bail), afin de les rendre plus compréhensibles.



Suivi et garanties des pratiques dans les forêts

Document-type d'état des lieux des forêts

De mars à juillet 2025, nous avons fait appel à un prestataire : Fabrice Betton, gestionnaire forestier de l'entreprise « l'éco de la forêts », afin d'élaborer le document-type d'état des lieux des forêts à partir d'un cahier des charges défini par nos soins.

Le prestataire a élaboré un outil d'état des lieux avec le concours d'un comité de suivi associant deux personnes de l'équipe salariée du RAF et Forêts en Vie, et deux personnes du CA de Forêts en Vie. Ce comité s'est réuni 3 fois en réunion à distance (4 mars, 8 avril, 13 mai).

Ce document-type est décliné en plusieurs outils :

- Un mode d'emploi avec méthodologie
- Une partie « générale » comprenant des informations administratives et un descriptif de la forêt
- Une partie « forêt » comprenant les observations à faire dans la forêt lors de l'état des lieux
- Une partie « placette », utilisée uniquement pour les projets sylvicoles

Cet outil permet de réaliser un état des lieux « entrant » dans les forêts mises à Bail et de mesurer les évolutions lors de visites ultérieures. Il réunit de nombreux critères de mesure et se veut accessible à des propriétaires et preneurs non professionnels. Il peut servir pour tous les types d'activités en forêt incluses dans le Bail FSE et le CCES : projets de sylviculture douce, projets pédagogiques, libre évolution, projets naturalistes, projets culturels, projets de cueillette raisonnée.

En voici un extrait :

Structure verticale de la végétation	Strates présentes avec feuillage ≥ 20 % de la surface décrite. . herbacée et semi-ligneuse . arbustes très bas (< 1,5 m) . arbustes (1,5 à 7 m) . Petits arbres (7 à 20 m) . Grands arbres (> 20 m)				
	5 5 strates				
	2 3 ou 4 strates				
	1 2 strates				
	0 1 strate				
Couvert forestier	Dense : les houppiers se gênent (s'entrecroisent) Clair : les houppiers ne se gênent pas Clairiés : nombreuses petites trouées due à l'absence de quelques arbres				
	5 Couvert homogène dense à clair				
	2 Couvert clairié. Globalement > 7/10 ^e				
	1 Larges ou nombreuses trouées. Couvert < 7/10 ^e				
	0 Couvert < 5/10 ^e sur plus de 0,2 ha / ha				
Bois morts sur pied de grosse dimension	Nombre de bois morts (BM, autochtones ou non) de hauteur ≥ 1 m BMg de grosse dimension : D > 37,5 cm (D > 17,5 cm sur stations très peu fertiles & essences à faible croissance) BMm de dimension moyenne : 17,5 < D < 37,5 cm				
	5 3 BMg /ha ou +				
	2 1 ou 2 BMg / ha				
	1 1 BMm ou + / ha				
	0 < 1 /ha				
Bois morts au sol de grosse dimension	Nombre de bois morts (BM, autochtones ou non) de longueur ≥ 1 m BMg de grosse dimension : D > 37,5 cm (D > 17,5 cm sur stations très peu fertiles ¹ & essences à faible croissance ²) BMm de dimension moyenne : 17,5 < D < 37,5 cm				
	5 3 BMg /ha ou +				
	2 1 ou 2 BMg / ha				
	1 1 BMm ou + / ha				
	0 < 1 /ha				

Etude de faisabilité pour un système de suivi et de garanties

De février à juillet 2025, nous avons fait appel à une prestataire : Anne Berthet, entreprise « Ecouter aux racines » afin de réaliser une « étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de suivi et de garanties des clauses environnementales et sociales du Bail Forestier solidaire et écologique » à partir d'un cahier des charges de mission rédigé par nos soins.

Cette prestation s'est réalisée en lien avec un comité de suivi composé de 2 membres de l'équipe du RAF et de Forêts en Vie et deux membres du CA de Forêts en Vie. Il s'est réuni 3 fois (8 avril, 29 avril, 18 juin) sous forme de réunion en visioconférence.

La prestataire a réalisé l'étude à partir d'entretiens réalisés avec des acteurs clé, ainsi qu'une veille documentaire approfondie (CIRAD, Nature et Progrès, Paysans de Nature, WWF, PEFC, Terre de liens, Sylv'acctes, Fédération des CEN, GFSFM, Fortea Consulting, Centre d'écodéveloppement de Villarceaux, Accueil Paysan).



Cette étude très détaillée et appliquée au contexte du RAF est structurée de la manière suivante :

- 1 Sémantique de la certification
- 2 Objet du suivi
- 3 Description et comparaison de différents modes de certification
- 4 Approfondissement du fonctionnement d'un Système Participatif de Garanties
- 5 Mise en place d'un Système participatif de garanties appliqué aux pratiques forestières

Cette étude contient des recommandations qui ont été de réels outils d'aide à la décision pour les Conseils d'administration du RAF et de Forêts en vie, qui ont acté lors d'une réunion commune le 4 décembre 2025 la volonté de création d'un Système Participatif de Garantie qui permettra au RAF de certifier les pratiques des acteurs respectant les engagements du Cahier des clauses environnementales et sociales. En effet, ce type de système de certification est le plus adapté au RAF et à Forêts en vie pour plusieurs raisons :

- ▶ C'est un **système d'amélioration collective** des pratiques et des connaissances = culture de l'éducation populaire
- ▶ Cela **favorise la mise en réseau** autour d'un référentiel commun qui permet de revendiquer des pratiques, se faire connaître, donner de la visibilité sur des pratiques, renforcer liens, les solidarités et l'entraide
- ▶ Permet de **donner une place** aux acteurs et à la société civile
- ▶ Cela s'inscrit dans les **principes des « communs »** : « Les communs ne sont pas seulement des ressources, ce sont des ressources, plus une communauté définie, et les protocoles, valeurs et normes inventées par cette communauté pour gérer ces ressources »
- ▶ Cela s'inscrit dans les principes de la **Charte pour des forêts vivantes**



© Marie Philippe

Conseil et décision sur la création d'un système de marques

Suite à l'accompagnement du Cabinet Légicoop sur la protection des documents (Bail FSE et CCES), et grâce à un accompagnement juridique supplémentaire financé par la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale, nous avons pu poursuivre cet accompagnement juridique en collaboration avec Légicoop et le Cabinet MK Avocats afin de pouvoir nous assurer que les pratiques des acteurs engagés par le Bail FSE et/ou le CCES soient respectueuses des engagements pris dans les documents.

Cette mission de conseil a pris la forme de recommandations juridique quant à la création de marques avec :

- La reformulation des objectifs du RAF et de Forêts en vie :
 - Protéger la marque « Bail forestier solidaire et écologique »,
 - Conditionner la mise à disposition du Bail SFE et des marques au respect des pratiques énumérées dans le cahier des clauses environnementales et sociales,
 - Contrôler, aussi bien a priori qu'a posteriori, le respect desdites pratiques et sanctionner, le cas échéant.
- Le fonctionnement et l'utilité du recours à une marque ;
- Les différentes typologies de marque ainsi que les avantages et inconvénients de chacune ;
- L'état des lieux des marques déposées par le RAF ;
- La comparaison des différents instruments afin d'identifier celui le plus approprié ainsi que les actions à mener par Forêts en vie et/ou le RAF

Cet accompagnement a permis à l'équipe du RAF de construire un outil d'aide à la décision pour permettre aux Conseils d'Administration du RAF et de Forêts en vie réunis lors d'une réunion commune le 4 décembre de prendre la décision de créer un système de marques simples et figuratives dont une marque « pratiques forestières engagées » et une marque « Bail Forestier Solidaire et Ecologique ».



© Maëlle Valfort



Partage et valorisation

Journée des partenaires

Nous avons organisé une « Journée partenaires » le 10 avril 2025 à Paris pour partager le Bail FSE avec nos partenaires financiers, stratégiques et opérationnels.

Cette journée a rassemblé 40 personnes issues de différentes organisations :

- **Partenaires opérationnels :**
Fédération des éclairieurs et éclairieuses, FRENE, Prosilva, Sylv'ACCTES, Terre de liens, Cœur de forêt, CEN Auvergne, Fédération des CEN, Envol Vert, Biota,
- **Partenaires financiers :**
Fonds Demain sur terre, Fonds Maupertuis, Yes Futur ! , Anyama, Fondation terre Solidaire,
- **Associations porteuses de projets :**
Association Plein d'essences, Un monde en moi, Sous Lou Boes, les Hiron'Douelle.

JOURNÉE PARTENAIRES
PROGRAMME

ACCUEIL - DÉMARRAGE

9h30 - 10h00 **BIENVENUE** | Accueil - café

10h00 - 10h15 **QUI EST-LA ?** | Temps d'interconnaissance

PLÉNIÈRE CONSACRÉE AU BAIL FORESTIER SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

10h20 - 10h50 **DÉCOUVRIR** | Présentation du Bail Forestier Solidaire et Écologique pour des forêts vivantes par **Elise Ladevèze & Roméo Bondon** de **Forêts en Vie**

10h50 - 11h10 **BIEN COMPRENDRE** | Questions de compréhension

11h10 - 11h25 **CONTRIBUTIONS JURIDIQUES** | Témoignages des juristes ayant contribué à l'élaboration du Bail (notaire du réseau **RURANOT**, avocats des cabinets **Legicoop et Géoavocats**)

11h25 - 11h40 **ILS TESTENT LE BAIL** | Témoignages de la **Foncière Terre de Liens** (propriétaire bailleur) et de l'**Association preneuse "Plein d'essences"** sur le test du Bail FSE dans le clunisois (71)

11h40 - 12h00 **UN PEU DE HAUTEUR** | "Le Bail FSE dans l'élan de la désenclosure et la recherche de communs matériels" par **Philippe Cacclabue**, "chercheur de communs" spécialisé dans les transitions écologiques et les politiques foncières

12h00 - 12h30 **LA PAROLE EST A VOUS** | Questions et réactions des participant-es

PAUSE DÉJEUNER (pour les participant-es inscrit-es)

ATELIERS DANS 2 SALLES DISTINCTES

14h00 - 17h00 Atelier réservé aux partenaires financiers du RAF et de Forêts en Vie sur les raisons d'être, visions, missions et stratégies des deux structures

Atelier d'appropriation du Bail FSE, pour aller plus loin : comment le Bail FSE peut-il être utile à vos projets ? Quels partenariats envisager ?

FIN DE LA JOURNÉE !



Webinaires, évènements, congrès

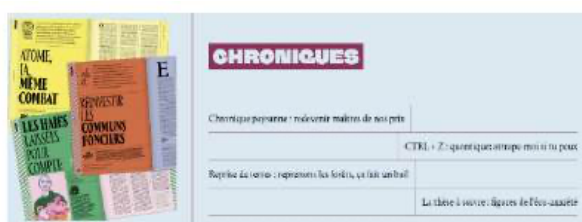


Nous avons organisé plusieurs temps de présentation du Bail FSE :

- **Le 26 février** pour la Coordination Libre Evolution (11 participant·es)
- **Le 22 mai** pour les membres du RAF (40 participant·es)
- **Le 21 juin** lors de l'Assemblée Générale du RAF (25 participant·es)
- **Le 28 novembre** lors du Congrès national des Conservatoires d'Espaces Naturel avec un atelier dédié (60 participant·es)

Le Bail FSE dans les médias

Une chronique dans la revue Fracas



Un article « Un nouveau Bail pour une forêt durable » dans le Magazine trimestriel Village, de la société de presse « L'acteur rural » publié dans le n°164 :

- villagemagazine.fr/un-nouveau-bail-pour-une-foret-durable



Expérimentations

Vers un premier Bail FSE de 45 hectares dans le clunisois

pour les forêts de la ferme Saint-Laurent

Propriétaire - bailleur : Foncière Terre de Liens
Porteur de projet agricole – preneur du Bail Rural Environnemental : Fermier-es du Domaine Saint-Laurent (GAEC).
Porteur de projet forestier – preneur du Bail Forestier : Association Plein d'essences
Commune : Château, 71 (Saône et Loire)
Surface : 46 ha

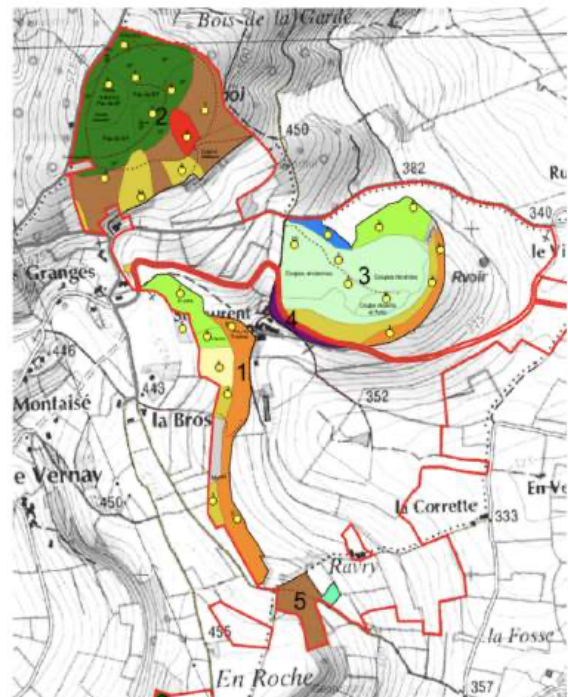


TERRE DE LIENS
 Mouvement citoyen d'utilité publique et sociale

Accompagnement de la mise à Bail en partenariat avec la foncière Terre de liens :

10 réunions et 4 visites des parcelles depuis 2023
 (dont 4 en 2025 : 7 avril, 12 mai, 12 novembre, 25 novembre).

- Rencontres entre RAF/Forêts en Vie, le propriétaire (Terre de liens), les porteurs de projet agricole (GAEC de la ferme Saint-Laurent) et porteurs de projet forestier (Association Plein d'essences).
- Diagnostic partagé de l'état des parcelles.
- Validation du principe de passage des 46ha de parcelles forestières en Bail FSE (sorties du Bail Rural Environnemental) par l'ensemble des parties-prenantes.
- Définition des usages que souhaite conserver le GAEC (cueillette d'ail des ours et aspergette, sylvopastoralisme, priorité sur l'achat de bois de chauffage issu de ces forêts), définition de l'itinéraire sylvicole et projet pour la forêt par l'association Plein d'essences.
- Articulation précise entre les capacités de la forêt, les besoins agricoles des fermiers et le projet de l'association preneuse.
- Ajustement des process internes pour la Foncière Terre de liens (Adaptation de la fiche d'Instruction spécifique pour des parcelles forestières et projets forestiers, passage en comité d'engagement, articulation avec l'Association territoriale).
- Passage en Comité d'engagement TDL le 30 sept 2025 avec validation à l'unanimité.
- Accompagnement sur le volet sylvopastoralisme (1 journée d'accompagnement le 25 novembre).
- Signature d'un « Prêt à usage » entre la Foncière Terre de liens et l'association preneuse Plein d'essences pour permettre de démarrage des coupes de bois de chauffage afin de fournir les fermier.es durant l'hiver 2025, en attendant la signature du Bail FSE.
- Signature du Bail FSE entre la Foncière Terre de liens et l'association Plein d'essences prévue début 2026.



Accompagnements – sollicitations

Tout au long de l'année des sollicitations de personnes intéressées par le Bail FSE nous parviennent. Il s'agit alors de comprendre le besoin, de fournir les explications sur le Bail FSE et le CCES, de transmettre les documents, d'aider à leur appropriation et à la mise en relation entre « Bailleurs » et « Preneurs » potentiels.

En 2025,
plus de

20

cas particuliers
accompagnés

En 2025 ce sont plus de 20 cas particuliers accompagnés, en voici quelques exemples :

- Un Fonds de dotation propriétaire d'1ha
- Une liste citoyenne pour les municipales, souhaitant utiliser le CCES pour mettre en commun des forêts privées avec des engagements forts sur les modes de gestion et d'exploitation
- Un couple propriétaire de 10ha dans le Cantal qui souhaite trouver des « preneurs » sur son territoire.
- Un Entrepreneur de Travaux Forestiers qui souhaite présenter le Bail aux agents du CNPF de son territoire
- Un Entrepreneur de travaux forestiers qui a trouvé un propriétaire prêt à lui confier 2ha de Douglas via le Bail FSE
- Une petite commune propriétaire de forêt souhaitant décliner le Bail et le CCES pour des forêts publiques
- Deux communes propriétaires d'espaces forestiers non soumis au régime forestier souhaitant utiliser le Bail FSE (l'une pour un parc accrobranche, l'autre pour un Parc arboré)
- Une association porteuse d'une Branche locale du RAF souhaitant s'approprier le bail FSE et le CCES pour en faire la promotion auprès des acteurs locaux
- Une propriétaire de 100ha qui travaille à la mise à Bail FSE de ses 100ha de forêt dans le Limousin à une association porteuse d'une filière locale.
- Un Groupement Forestier Citoyen et Ecologique qui souhaite utiliser le Bail FSE.
- Un Conservatoire d'Espaces Naturels qui souhaite utiliser le Cahier des clauses.
- Une coopérative (SCIC) de travaux forestiers qui souhaite utiliser le CCES dans le cadre d'une convention tripartite avec l'ONF et une collectivité.
- ...



Perspectives

Pour l'année 2026 il s'agira de :

- Poursuivre l'accompagnement des mises à Bail pour la signature des premiers Baux Forestiers Solidaires et Ecologiques (objectif de signer deux Baux).
- Structurer un système participatif de garanties (SPG) pour certifier les pratiques respectueuses du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales
- Créer une marque « Bail Forestier solidaire et écologique » ainsi qu'une marque « acteurs forestiers engagés »
- Former les Branches locales et les membres du RAF sur le Bail FSE, le CCES, la réalisation des états des lieux forestiers et l'identification de « preneurs » sur leurs territoires.
- Répertorier les « preneurs » et les faire apparaître sur la cartographie du RAF.
- Préciser les articulations entre le Bail FSE, le CCES et les Obligations Réelles Environnementales car la demande est importante sur ce sujet (par exemple en annexant le CCES aux ORE Forestières).
- Poursuivre les partenariats avec Terre de liens, les Conservatoire d'Espaces Naturels, le WWF, Sylv'ACCTES, les GFCE, etc...
- Organiser un évènement autour de la signature du 1er Bail FSE dans le clunisois, en partenariat avec Terre de liens et l'Association Plein d'essences.

AVEC LES GROUPEMENTS FORESTIERS CITOYENS ET ÉCOLOGIQUES® (GFCE®) ET LES STRUCTURES D'ACQUISITION COLLECTIVES

A l'automne 2025, le RAF a mis en place un pôle foncier forestier afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes croissantes de renseignements et d'accompagnements sur les actions possibles autour de la préservation des forêts.

Ce pôle est actuellement composé de **deux postes** :

- un poste de **Responsable du foncier forestier assuré** par **Nathalie NAULET** (pour 40% de son temps),
- et un poste de **Chargé de Foncier Forestier** (35h/semaine) qui sera pris en charge, dès janvier 2026, par **Joris Gaudaré**. Les missions principales de ce poste sont le déploiement du Bail Forestier Solidaire et Ecologique et l'accompagnement des structures collectives d'acquisition.

Un troisième poste pourrait également venir renforcer le pôle en 2026 selon les besoins.



© Estelle Delage

Au cours de l'AG 2025, une étape importante a été franchie avec **l'aboutissement de la définition d'un GFCE®**, marque officiellement déposée par le RAF en 2023. Cette définition émane d'une réflexion collective et a été longuement travaillée.

- **Elle est à retrouver sur notre site sur la page dédiée à l'acquisition et la gestion collective des forêts!**

Elle est le fruit d'un concept ayant émergé progressivement à partir de nombreuses réflexions au sein du RAF et lors des Rencontres du Foncier forestier, d'expérimentations les expérimentations qui, entre 2015 et 2017, ont donné lieu à la rédaction du guide humain, pratique et juridique "Agir ensemble en forêt" et la création du fonds de dotation Forêts en Vie, d'un Groupe de travail (GT) créé en 2021, et des retours d'expérience des acteur-ices du réseau.

La démarche GFCE® traduit une volonté :

- de dépasser les modèles classiques de propriété et de gestion pour poser des modalités collectives, démocratiques et écologiques d'acquisition et de gestion des forêts ;
- de permettre à toutes les initiatives collectives qui œuvrent pour la préservation des forêts par l'acquisition foncière de se retrouver, échanger et mettre en commun des outils.

¹ www.alternativesforestieres.org/-Acquerir-et-gerer-collectivement-des-forets-



05

*Animer notre équipe
et vie associative*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En juillet 2024, pour la première fois de son histoire, le RAF met fin à la cooptation et le renouvellement des administrateur-ices passe par un appel à candidature large et transparent et les mandats font l'objet d'une élection en Assemblée générale, pour une durée de 2 ans renouvelable.

11 candidat.es sont alors élu.es avec une mission forte : remettre le RAF à flot !

➤ Paul-Emile Lézéan, Marie Gillet, Maxime Dairon, Nathalie Tavernier, Yannick Biloque, Jérôme Peyronnet, Ludivine Pilu, Fanny Noyer, Maud Waregne, Clémentine Segard, François Carriat se mettent en ordre de marche.

Trois membres démissionnent entre le mois de septembre 2024 et le mois de janvier 2025, pour des raisons personnelles et/ou pour le décalage entre l'idée des rôles et missions d'un.e administrateur-ice imaginé de « terrain » et la réalité des échanges en numérique au quotidien.

C'est donc un Conseil d'Administration réduit à 8 qui continue la suite de l'aventure de janvier à juin 2025.

L'AG du 21 juin 2025 a rassemblé 80 personnes à L'Antenne à Sévérac (44) dans une ambiance joyeuse qui donnait la part belle aux partages des réalités de terrain de nos membres.

(NOTA : Un compte-rendu a été rédigé et mis en ligne sur le site internet).

Nous remercions encore une fois et tout particulièrement l'équipe de bénévoles sur place -Ludivine Pilu, Yann Madoret, Nicolas Tellier, Rodolphe, Chloé Clément, Simon Suire - et les personnes qui ont présenté des initiatives en plénière, proposé des ateliers le dimanche matin, pris le micro sur la scène ouverte et se sont impliquées bénévolement sur place !

Lors de cette AG, **François Cavailhès** est au Conseil d'administration et rejoint ainsi les 8 autres membres. Bienvenue à lui !



Nouveau départ pour ce nouveau groupe nouvellement constitué.

- Paul-Emile Lézéan, Marie Gillet, Maxime Dairon, Yannick Biloque, Jérôme Peyronnet, Ludivine Pilu, Maud Déroisy (ex-Waregne), Clémentine Segard et François Cavailhès.

L’occasion de réaffirmer le principe d’une gouvernance ouverte et collégiale : pas de Président.e, ni secrétaire, ni trésorier.e mais un Conseil d’administration en gouvernance collégiale, des prises de décision au consensus, ou à défaut au consentement et seulement si nécessaire ou bloquant au vote à la majorité.

Pour les formalités, seul un représentant légal est nommé pour les signatures officielles et un mandat financier est donné pour gérer les comptes.

La vision, la stratégie et les grandes orientations du réseau sont co-construites par ses membres et validées en Assemblée Générale.

Le pilotage stratégique est ainsi assuré par le Conseil d’administration qui se réunit mensuellement à distance, et 4 fois par an en présentiel, en associant étroitement l’équipe opérationnelle.

Ainsi, le pilotage et la mise en œuvre du projet implique directement les membres du Conseil d’administration, mettant à disposition des compétences variées, dont certains directement en lien avec la forêt et le bois (aménagement territorial, gestion des cours d’eau et bassins versants, travaux forestiers, inventaire forestier national, artisanat du bois...), et d’autres nécessaires à la bonne gestion de l’activité associative (gestion financière ou RH, outils numériques, gestion informatique, éducation populaire et dynamiques participatives...).

Afin d’optimiser les savoirs et compétences, les membres du CA et de l’équipe salariée ont constitué des commissions thématiques, qui encadrent et soutiennent le pilotage opérationnel par l’équipe salariée (exemples : commissions Budget-finances, RH, Partenariats et positionnements stratégiques, Foncier forestier, Formations, éducation populaire et dynamiques participatives ...) et de Groupes de Travail (GT) ouverts à des experts ou membres.



Départs du conseil d'administration en 2025

- **27/08/25** : Paul-Émile Lézéan
- **17/10/25** : Maxime Dairon
- **29/10/25** : Jérôme Peyronnet

Dates et lieux des réunions du conseil d'administration avec l'équipe salariée

- **03 janvier 2025** : CA de 2h en visio
- **21 et 22 février 2025** : CA physique à Paris, à l'Académie du Climat
- **04 mars 2025** : CA de 2h en visio spécial RH et représentation du RAF
- **20 mars 2025** : CA de 2h en visio
- **10 et 11 avril 2025** : Journée officielle du Bail Forestier Solidaire et Écologique suivi d'un CA physique RAF et d'un CA commun RAF-FEV à Paris
- **15 mai 2025** : CA de 2h en visio
- **26 mai 2025** : CA de 2h en visio
- **21 juin 2025** : AG à Séverac (44)
- **22 juin 2025** : 1ère réunion du CA au lendemain de l'AG à Séverac (44)
- **17 juillet 2025** : CA de 2h en visio
- **18 septembre 2025** : CA de 2h en visio
- **Du 17 au 19 octobre 2025** : CA physique à Berzé-la-ville (71)
- **12 novembre 2025** : CA de 2h en visio seulement entre administrateurs
- **27 novembre 2025** : CA de 2h en visio
- **04 décembre 2025** : CA commun RAF-FEV de 2h en visio, spécial Bail FSE
- **18 décembre 2025** : CA de 2h en visio
- **16 et 17 janvier 2026** : CA RAF et CA commun RAF-FEV en physique à Noirétable (42)
- **19 février 2026** : CA de 2h en visio
- **19 mars 2026** : CA de 2h en visio
- **02 avril 2026** : CA de 2h en visio
- **14 avril 2026** : CA de 2h en visio, spécial comité de facilitation
- **16 avril 2026** : CA de 2h en visio

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée évolue, se renforce et s'organise :

- En mai 2024, déjà l'arrivée d'**Estelle Delage** en tant que Responsable Communication avait permis au RAF de reprendre et formaliser le projet associatif et de déployer largement la communication du réseau.
- En octobre 2024, l'arrivée de **Madline Rubin**, en tant que Responsable associative au départ puis de Directrice au bout de quelques mois permettra de restructurer et mettre en conformité les obligations administratives, la comptabilité, notamment avec la nomination d'un Commissaire aux comptes et le RH.

Ainsi, une nouvelle politique salariale structurante a été validée au printemps 2025 :

- Mise à niveau des règles et indemnités de télétravail et des frais de déplacement ;
- Mise à niveau et conformité des adhésions aux médecines de travail des départements des salarié.es + visites pour chaque salariée (si nécessaire) et rédaction du document obligatoire DUERP ;
- Révision des contrats de mutuelle, prévoyance et assurance ;
- Création d'un livret d'accueil, d'un planning d'accueil, d'un livret parcours professionnel et d'un organigramme ;
- Réalisation d'une grille d'embauche cohérente et d'une politique salariale harmonieuse.

Les salaires pratiqués au RAF sont désormais alignés à la grille des salaires de la Convention collective ECLAT : du groupe F - coeff 350 minimum (salaire net 1865€) à l'embauche jusqu'au poste de Direction, groupe J - coeff 500 maximum (salaire net actuel de 2 900€ dont 20 ans ancienneté).

Ces différents niveaux devront maintenir un écart maximal de 1,5 entre le plus haut salaire et le plus petit salaire, sur la base de la nouvelle grille avec le Coeff d'entrée sans reconstitution de carrière (dans la branche ECLAT l'écart admis est de 1 à 7).

Les recrues 2025 au RAF et à Forêts en Vie !

- **Mélissa Lalauze** a rejoint l'équipe salariée du RAF et de Forêts en Vie le 16 juin 2025 en tant que Responsable Gestion administrative-comptabilité (60% Forêts en Vie – 40% RAF). Elle travaille depuis Caumont-sur-Durance (84). Polyvalente et autonome, Mélissa arrive avec de nombreuses expériences en gestion comptable et administrative tant dans le milieu associatif qu'en entreprise. Sensible aux enjeux organisationnels et collectifs, elle apporte au RAF et à Forêts en Vie rigueur et structuration avec souplesse et convivialité.
- **Aurel Roussary** a rejoint l'équipe salariée du RAF le 8 septembre en tant que chargée d'événement fédérateur et mise en réseau du RAF pour un CDD de 12 mois. Elle travaille depuis l'Aude (11). Après 13 ans d'activité de sociologue dans des établissements publics de recherche sur les thématiques d'agriculture, d'environnement et de santé, elle s'engage dans le réseau associatif de l'agriculture paysanne. En tant que salariée, elle a assuré des missions de coordination et d'animation de territoire au sein de structures associatives en réseau : Nature & Progrès Aude (6 ans) et Terre de Liens Languedoc Roussillon (3 ans). Ses engagements militants bénévoles, puis professionnels sont imprégnés de la démarche et des outils de l'éducation populaire et c'est donc tout naturellement qu'elle a mis les mains dans l'humus avec le groupe de travail «mise en réseau» qu'elle anime de manière robuste, joyeuse et collective, en vue du Grand Raffut et ce n'est pas rien !
- **Marie-Françoise Lebecq** a rejoint l'équipe salariée de Forêts en Vie le 09 septembre en tant que Responsable communication et collecte. Issue du secteur culturel, elle a pu exercer dans ces deux domaines au service de festivals, de monuments, de musées et d'associations. Elle travaille depuis Orléans et le Lot, entre lesquels elle navigue au cours de l'année.



© Madline Rubin

Un départ

Élise Ladevèze qui était arrivée au RAF et Forêts en Vie en mai 2022 est partie le 17 janvier 2026 vers de nouvelles aventures après plus de trois années à porter le fameux et non moins essentiel Bail Forestier Solidaire et Écologique.

Elle reste toutefois proche du RAF via l'association Plein d'essences et la Branche locale du Clunisois.

Les équipes du RAF et de Forêts en Vie la remercient du fond du cœur pour son engagement, son écoute et l'énergie précieuses qu'elle a insufflées pour faire grandir le projet du RAF et au service du collectif !



Le cru 2026 : un homme !

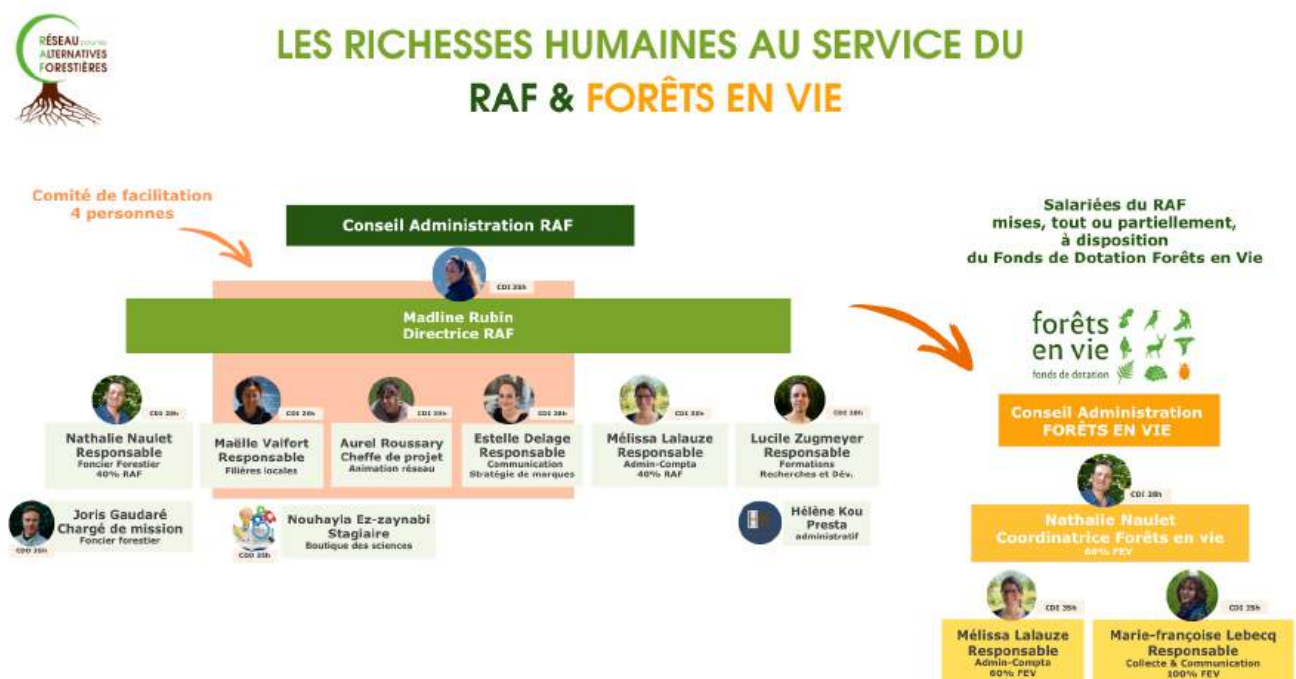
Joris Gaudaré a rejoint l'équipe du RAF le 5 janvier 2026 en tant que Chargé de foncier forestier. Il est basé à Fontaine (38).

Après une première formation en agronomie et sciences de l'environnement, il s'engage comme animateur syndical à la Confédération paysanne pour porter les questions d'agroécologie, d'agriculture biologique et d'installation-transmission. Il prolonge cet engagement en travaillant sur une loi d'orientation agricole auprès d'une jeune députée ouvrière agricole.

Formé récemment à la gestion forestière, il a également exercé quelques mois comme technicien forestier avant de rejoindre le RAF. Il portera l'une des missions stratégiques du RAF aux côtés de Nathalie Naulet, responsable du foncier forestier et coordinatrice du fonds de dotation Forêts en vie et prendra également, en partie, le portage du Bail Forestier Solidaire et Écologique.

Le RAF sélectionné par la Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2

Le RAF a remporté le concours de la Boutique des Sciences de l'université Lyon 2 et nous avons ainsi le plaisir d'accueillir parmi nous **Nouhayla Ez-Zaynabi** en stage de recherche du 02 février au 31 juillet 2026. L'objet de son stage : *Alternatives Forestières : recueillir et analyser des données pour penser la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière forêt-bois en France.*





06

Rapport financier et comptable

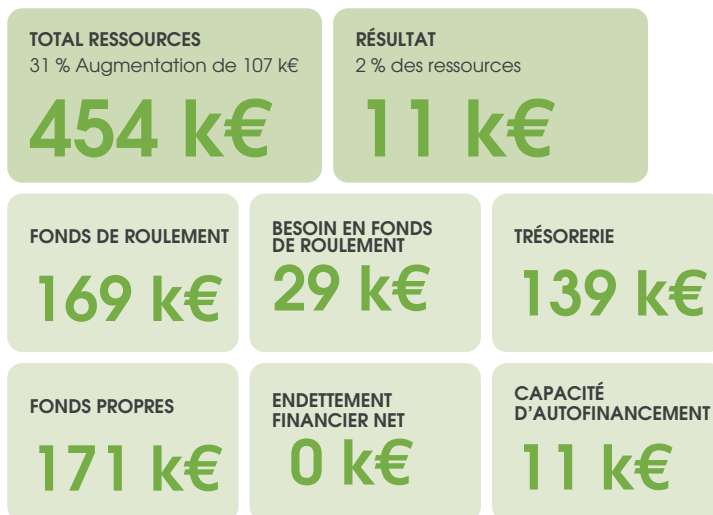
RAPPORT FINANCIER 2025

L'association clôture son **dix-huitième exercice**, qui s'est étendu du 1er janvier au 31 décembre 2025. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2023-03 et des spécificités du règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations par le cabinet In Extensio. Le format de présentation du bilan et du compte de résultat se trouve ainsi modifié.

Depuis l'exercice 2023, les comptes du RAF sont également audités par un commissaire aux comptes (CAC), Monsieur Fabrice Feuillerat du cabinet E3C-Consulting à Aubenas.

Cette année encore, les comptes 2025 ont été certifiés purement et simplement et les conclusions n'appellent pas d'observations particulières.

Le RAF en quelques chiffres



Documents comptables

Nous avons fait le choix de vous partager des rapports financiers simplifiés pour une meilleure compréhension et limiter les feuillets à imprimer, mais vous pouvez trouver les documents comptables complets sur notre espace Mycélium :

<https://urls.fr/VuOJqP>

- Le rapport financier 2025 de l'Expert-Comptable (Bilan, compte de résultat et annexes)
- Le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025

Bilan comptable

L'actif

Le RAF ne possédant pas de bureaux, ni de biens immobiliers, les principaux postes du bilan comprennent donc les actifs immobilisés pour 2 074€ suite à l'achat de 3 ordinateurs et les actifs circulants pour un total de 265 071€ en 2025 contre 291 842€ en 2024. Les actifs circulants regroupent les stocks (de marchandises les créances, la caisse, les autres disponibilités sur les comptes bancaires, les placements, les acomptes versés et les charges constatées d'avance.

Le passif

Les fonds propres de l'association présentent un total de 170 688€ en prenant en compte l'excédent de l'exercice de 11 003€, ils étaient de 159 685€ en 2024.

Les dettes s'élèvent à 96 458€ à la clôture 2025 contre 132 173€ en 2024. Ces dettes sont des produits constatés d'avance qui sont affectés à l'exercice 2026, des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales (congé payés non-pris, charges, etc.)

Le bilan est équilibré en tenant compte du résultat de l'exercice, des reports de fonds dédiés de 2024 à 2025 et de 2025 à l'exercice 2026 et des diverses provisions, dettes ou créances connues sur l'exercice mais non encore parvenus en comptabilité au 31/12/2025.

	2023	2024	2025	Évol N-1	
ACTIF	Actif immobilisé net (immobilisations)	182 €	15 €	2 074 €	+ 99 %
	Actif circulant net (stocks en cours)	299 798 €	291 842 €	265 071 €	- 10 %
	TOTA L	299 980 €	291 857 €	267 145 €	- 9 %
PASSIF	Fonds propres	146 486 €	159 685 €	170 688 €	+ 6 %
	Dettes	153 494 €	132 172 €	96 458 €	- 37 %
	TOTA L	299 980 €	291 857 €	267 145 €	- 3 %

Situation comptable

Au cours de l'exercice écoulé, avec **456 K€ de recettes**, le RAF a enregistré une **augmentation de ses ressources de 27% €** par rapport à 2024. Cette augmentation résulte principalement des mécénats et des ressources liées à la mise à disposition, de personnel au sein de Forêts en Vie :

- **Les ressources issues du mécénat** (fonds de dotation et fondations) octroyés directement au RAF **ont fait un nouveau bond significatif de 49% entre 2024 et 2025.**
 En 2024 le RAF a été soutenu par ses différents partenaires à hauteur de **303€** en 2025 contre **204 K€** affectés à l'exercice 2024. Des dons issus du mécénat avaient également été acquis et perçus en 2024 pour l'exercice 2025 à hauteur de 71 K€. En 2025 30K€ ont été placés en fonds dédiés pour 2026. Un point de vigilance à avoir quant aux dossiers longs et fastidieux à remplir auprès des fondations chaque année pour assurer les ressources nécessaires.
La recherche de financement pour 2026 est encore activement en cours.
- **La « mise à disposition de personnel pour Forêts en Vie »** fait un gros bond passant de 59 538€ en 2024 à 85 677€ avec l'arrivée de Mélissa, puis de Marie-Françoise respectivement en juin et septembre 2025 en renfort de Nathalie Coordinatrice du fonds. Ces postes sont refacturés à Forêts en Vie et sont financés grâce à des dons de fondations sollicitées par Forêts en Vie.

Les recettes de formation 2025 (9 formations) **sont en baisse de 15 K€,** soit - 29% par rapport à 2024, baisse essentiellement liée à l'arrêt longue maladie de notre Responsable formation. Les Formations du RAF connaissent toujours un vif succès et nous avons déjà un grand nombre de demandes en attente que nous espérons combler rapidement. **Les adhésions reçues en 2025** s'élèvent à 9 343€ ce qui représente une augmentation de 1 487€ par rapport à 2024.

Proportionnellement aux produits qui affichent une **hausse de 96K€**, les charges de l'exercice ont également **évolué de 98k€**, passant de 346 K€ en 2024 contre 445K€ en 2025.

Pourtant, les charges d'exploitation ont été maîtrisées voire réduites sur de nombreux postes

les « Prestations et honoraires », passent de 50,8k€ à 36,5k€ en 2025, les frais de missions de 45,9k€ à 38,1k€, et les frais de formateurs de 36k€ à 30k€.

La principale variation de charges en nette hausse concerne la partie salaires et traitements, charges sociales et autres charges.

Les nouvelles embauches (3 nouveaux postes sur 2025 et une Directrice depuis oct 2024) ont eu un impact direct sur le bien-être et la santé de l'équipe qui était en sous-effectifs, sur les actions du RAF,

sur les projets autour des alternatives forestières et sur la

possibilité de poser un projet ambitieux. Ce qui permet de franchir plus sereinement la phase de croissance intense que traverse le RAF depuis 2 ans, de **structurer la nouvelle organisation en prenant soin des personnes et en assurant la pérennité du RAF**, mais aussi... Et cela a un coût : côté salaires +85 k€ qu'en 2024, charges sociales +18,4k€ qu'en 2024 et autres charges +5,8k€ qu'en 2024.

Une nouvelle ligne de dépense apparaît cette année

« **aides financières** » pour un montant de 12 564€ qui correspond à la valorisation du mécénat de compétence des missions employeurs du RAF, offertes à Forêts en Vie.

Enfin, le RAF ne saurait fonctionner **sans le formidable investissement de ses bénévoles, amdinistrateur-ices et membres actifs** dans les différents groupes de travail. Ramené au coût du SMIC en vigueur, **le temps bénévole valorisé investi dans notre association encore appelé « contributions volontaires » représente 29,7 K€,** contre 27,9 K€ en 2024, signe d'un renfort et d'un soutien accru de ses membres en 2025.

Ainsi, au 31 décembre 2025, l'association présente **un résultat créditeur de 11 003€,** qui sera **affecté aux fonds propres de l'association** tout comme le résultat bénéficiaire de **13 199€** en 2024.

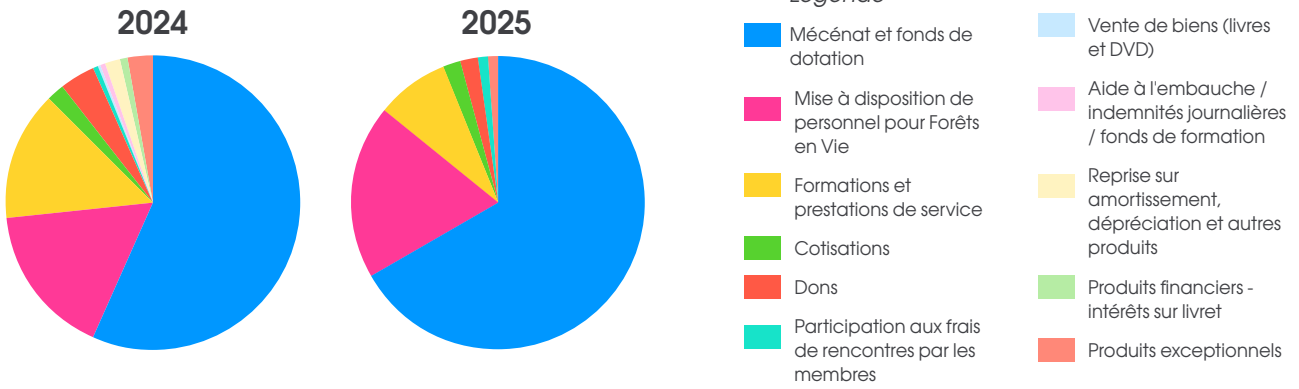
Les ressources

	2024	2025	Évol N-1
Mécénat fondations et fonds de dotation	204 000 €	303 000 €	+ 49%
Mise à disposition de personnel pour Forêts en vie	59 538 €	85 677 €	+ 44%
Formations et prestations de service	50 959 €	35 996 €	- 29%
Cotisations	7 856 €	9 343 €	+ 19%
Dons	13 504 €	10 191 €	- 25%
Participation aux frais de rencontres par les membres	2 465 €	4 096 €	+ 66%
Vente de biens (livres & DVD)	165 €	1 903 €	+ 1 053%
Aide à l'embauche/indemnités journalières/fonds de formation	1 865 €		- 100%
Reprises sur amortissement, dépréciations, et autres produits	6 607 €		- 100%
Produits financiers - intérêts sur livret	2 418 €	1 823 €	- 25%
Produits exceptionnels	9 938 €	4 000 €	- 60%
TOTAL	359 296 €	456 029 €	+ 27%
Bénévolat	27 914 €	29 724 €	+ 6%

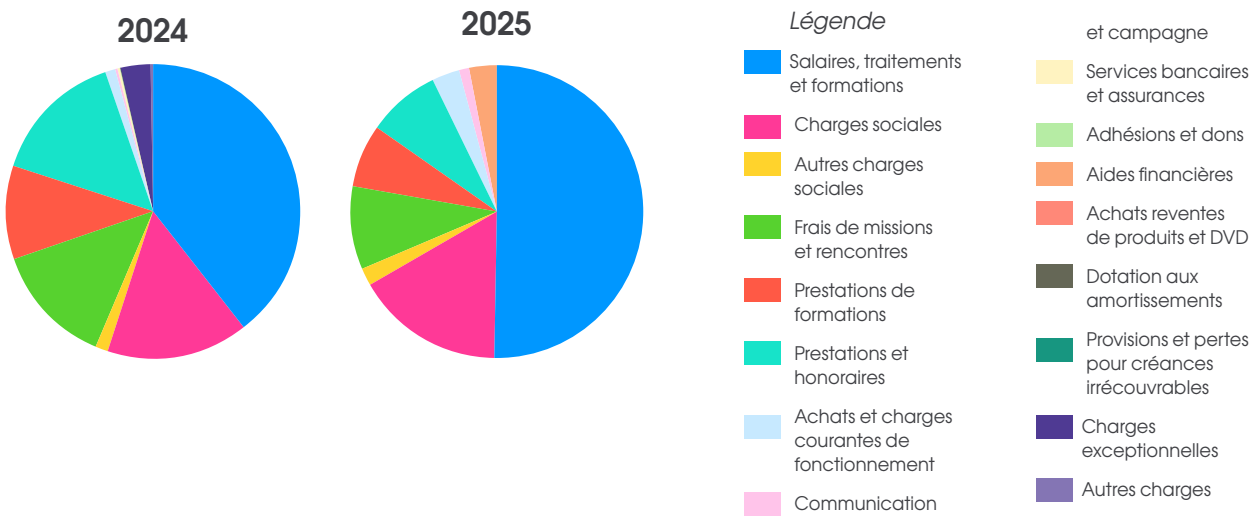
Les charges

	2024	2025	Évol N-1
Salaires et traitement, formations	137 125 €	222 302 €	+ 62%
Charges sociales	54 024 €	72 414 €	+ 34%
Autres charges sociales	4 768 €	10 630 €	+ 123%
Frais de missions et rencontres	45 965 €	38 172 €	- 17%
Prestations de formations	36 075 €	30 237 €	- 16%
Prestations et honoraires	50 803 €	36 570 €	- 28%
Achats et charges courantes de fonctionnement	3 634 €	13 310 €	+ 266%
Communication et campagnes	577 €	5 418 €	+ 838%
Services bancaires et assurances	1 045 €	1 434 €	+ 37%
Adhésions et dons	536 €	974 €	+ 82%
Aides financières		12 564 €	—
Achat-revente de livres et DVD	- 206 €	585 €	- 384%
Dotations aux amortissements	167 €	254 €	+ 52%
Provisions et pertes pour créances irrécouvrables	0 €	0 €	—
Charges exceptionnelles	11 155 €	0 €	—
Autres charges	428 €	163 €	- 62%
TOTAL	346 097 €	445 026 €	+ 29%
RÉSULTAT	13 199 €	11 003 €	- 17%

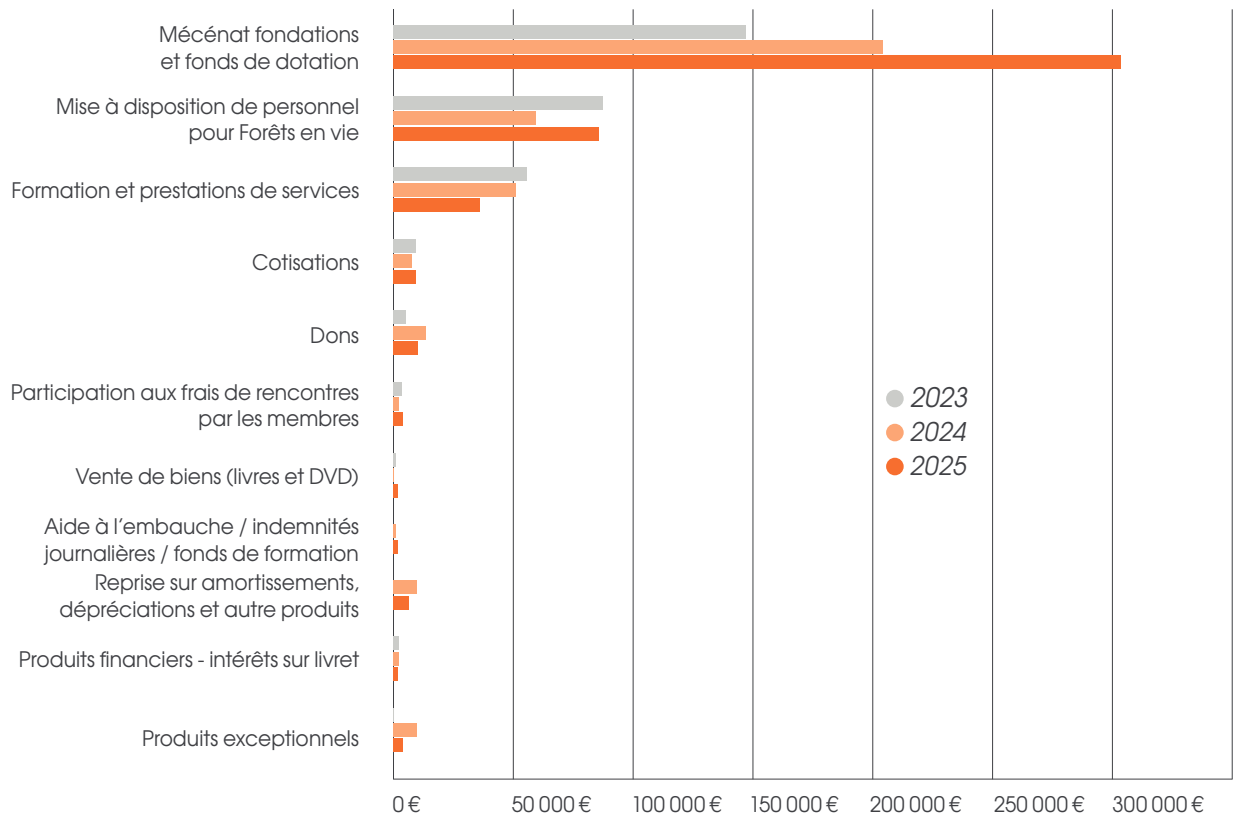
Répartition des ressources



Répartition des différents postes de dépenses



Évolution des ressources 2023-2025



NOS PARTENAIRES FINANCIERS



Légende

- **Fondation Un monde par tous**
30 000€ - 10%
- **Fondation Charles Leopold Mayer Progrès Humain**
30 000€ - 10%
- **Fonds Anyama**
55 000€ - 18%
- **Fondation de France**
80 000€ - 26%
- **Fondation Lemarchand**
10 000€ - 3%
- **Fondation Léa Nature**
15 000€ - 5%
- **Fondation AG2R**
36 000€ - 12%
- **Fondation Le Tilleul**
7 000€ - 2%
- **Fonds Maupertuis**
15 000€ - 5%
- **Fonds Yes Futur !**
10 000€ - 3%
- **Fondation Terre Solidaire**
10 000€ - 3%
- **Fondation Menjo**
5 000€ - 2%

Le RAF tient à remercier chaleureusement ses financeur pour leur précieux soutien sur le long terme, leur confiance et leur enthousiasme.





Comment nous soutenir ?

En 2025, grâce au soutien indéfectible **de nos adhérent-es, de nos bénévoles et de nos partenaires financiers**, nous avons pu continuer à faire grandir les alternatives forestières sur le terrain.

Voici plusieurs manières de nous aider

#1

ADHÉREZ OU FAITES UN DON

Soutenir le RAF financièrement, c'est nous permettre d'agir avec plus de force et d'autonomie.

Adhérer

- ▶ en ligne : **Lien HelloAsso**
www.helloasso.com/associations/reseau-pour-les-alternatives-forestieres/adhesions/j-adhere-au-raf-en-2026
- ▶ par retour du bulletin d'adhésion : **Lien de téléchargement** (téléchargeable depuis notre site, rubrique « Adhérer »)

Faire un don

- ▶ **Lien HelloAsso – don**
www.helloasso.com/associations/reseau-pour-les-alternatives-forestieres/formulaires/3
- ▶ Mettre en place le prélèvement automatique : **Lien de téléchargement***

Vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux liés aux adhésions ou dons. Si vous êtes imposable, 66% du montant de vos adhésions et dons est déductible des impôts. Un don de 30€ vous revient à 10,20€.

#2

REJOIGNEZ OU RÉFÉRENCEZ LES ACTEUR·ICES DES ALTERNATIVES FORESTIÈRES PRÈS DE CHEZ VOUS

Découvrez notre cartographie des acteur·ices des alternatives forestières, accessible **sur notre site !**

Cet outil permet de mieux se repérer, se relier, rendre visibles les dynamiques locales et renforcer la force collective du réseau. Associations, collectifs, professionnel·les engagé·es : si vous agissez pour des forêts vivantes, votre place est sur la carte.

A vous de jouer pour montrer que les acteur·ices des alternatives forestières sont partout : découvrez les acteur·ices près de chez vous pour les rejoindre et/ou référencez vos structures et collectifs. N'hésitez pas également à faire tourner l'info largement dans vos réseaux ! Ils ont des millions, mais nous serons bientôt des millions sur cette carte ;).

**mycelium.alternativesforestieres.org/index.php/s/GTE4ktMDNJiebQ5?dir=/&editing=false&openfile=true*

#3

**DEVENEZ BÉNÉVOLE,
PARTAGEZ VOS
COMPÉTENCES OU
REJOIGNEZ LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU RAF**

Vous souhaitez mettre la main à l'humus,
offrir un peu de temps, vos savoir-faire ou
votre expérience associative ?

Contactez-nous à :

soutenir@alternativesforestieres.org

#4

**FAITES UN LEGS,
UNE DONATION
OU SOUSCRIVEZ
UNE ASSURANCE VIE**

Vous pouvez soutenir
durablement le RAF, en
argent ou en forêt :) !

Vous pouvez souscrire
directement une Assurance
Vie au profit du RAF ou vous
pouvez faire un legs ou une
donation grâce au fonds de
dotation Forêts en Vie.

Avec ces actions

- vous soutenez de manière forte les actions du réseau ;
- vous assurez la transmission à un projet collectif et citoyen ;
- vous bénéficiez d'avantages fiscaux liés aux dons et legs (exonération des droits de mutation) ;
- votre forêt est protégée par un bail forestier durable et la charte pour des forêts vivantes.

Contactez-nous à : soutenir@alternativesforestieres.org

**Dans le vivant, rien n'est superflu :
c'est la somme des ramifications qui tisse
la robustesse du réseau.
N'hésitez pas à nous dire comment
vous aimeriez contribuer !**

*Ce réseau biodivers
vit grâce à vous : merci !*

Chaque branche locale qui essaime sur son territoire, chaque administrateur·ice et bénévole qui s'implique, chaque adhérent·e qui choisit d'y croire, chaque partenaire qui fait circuler une ressource — tout cela forme le mycélium de nos alternatives forestières bien vivantes et robustes !



**À bientôt
en forêt
ou sur notre
site internet !**

Réseau pour les alternatives forestières

www.alternativesforestieres.org • 460, village de Lauconie, 19150 Cornil